

JOURNAL HELVETIQUE O U RECUEIL

DE

*Pièces fugitives de Littérature choisie ; de Poësie ;
de Traits d'Histoire, ancienne & moderne, de
Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nou-
velles de la République des Lettres ; & de di-
verses autres Particularités intéressantes & cu-
rieuses, tant de Suisse, que des Pais Etrangers.*

A O U S T 1 7 3 9.



A N E U C H A T E L.

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.

M D C C X X I X.

Avec Approbation.



4 JOURNAL HELVETIQUE

Vingt-trois Archevêques ou Evêques furent du nombre des Electeurs ; savoir, ceux de *Vienne*, *Lion*, *Tarentaise*, *Aix*, *Valence*. *Grenoble*, *Vaison*, *Die*, *Maurienne*, *Gap*, *Toulon*, *Châlon*, *Lausanne*, *Agde*, *Mâcon*, *Arles*, *Besançon*, *Viviers*, *Marjeille*, *Orange*, *Avignon*, *Usès* & *Ries* : Ce qui marque l'étendue du Roiaume ; *Boson* étoit bien-fait, vigoureux, brave, entendu dans le Métier de la Guerre & dans l'Art de régner ; & de plus, pieux, affable & bien-faisant : Ces qualités le rendoient digne du Trône Ce Prince étoit encore illustre par sa Naissance, par ses Alliances & par ses Emplois : Il étoit Fils de *Beuves*, Comte d'*Ardennes*, Parent & Allié du Roi *Lothaire*, de *Charles le Chauve*, de *Carloman* & de *Loüis*, Empereur d'Occident. Il étoit Duc de *Lombardie*, Comte de *Vienne*, de *Provence* & de *Bourgogne*, & enfin *Administrateur* du Temporel du *St. Siège* en *Italie* Il fut couronné Roi à *Lion* & il reçût l'hommage de ses Sujets.

Cependant *Loüis* & *Carloman* le regardèrent comme un Usurpateur, quoique *Pepin*, dont ils descendoient, eut été élevé sur le Trône par une voie semblable. Ce reproche est la première idée qui se présente. En effet ne voit on pas tous les jours l'abus criminel des principes que l'on prend pour établir ses Intérêts, & que l'on foule aux pieds, quand il s'agit de ceux des autres. Ce défaut doit être représenté en face, mais au reste cela est souvent inutile ; ceux qui en sont

.
coupa-

coupables ont nécessairement le Cerveau blessé, ils sont sans affection & ont le Cœur désespérément gâté & corrompu. Cela est incontestable en général & dans le commerce ordinaire des Hommes ; mais dans le cas particulier de *Loüis* & de *Carloman*, n'y a-t'il point d'exception, & n'a-t'on point pû colorer leur conduite par des raisons spécieuses, apparentes ou solides ? Les Favoris comme de véritables Adulateurs, ne cherchoient qu'à leur plaire & à nougir leur amour propre ; les Politiques n'avoient en vûe que leur Intérêt particulier, & s'éforçoient de trouver leur agrandissement dans celui du Prince. Quant au droit, il étoit susceptible du *pour* & du *contre*. La Matière de l'*usurpation*, fut peut être mise sur le tapis ; la *quasi* ou *presque possession* des droits du Diadème pendant quelques Siècles éfaça les vices du titre de *Pepin*, le consentement des Peuples & à peu près de tout le Genre humain, pendant le Règne de ses Successeurs légitima son usurpation. Châque Succession, châque transport de la Couronne furent autant de nœuds qui la lièrent au Sang, & en firent une progression, qui suivant le stile des Géomètres, augmenta dans les Personnes de *Loüis* & de *Carloman*, le droit à l'*infini*. Enfin l'extinction entière de la Famille Royale de *Clovis* le consumma entièrement & lui donna son dernier degré d'accomplissement. Ne semble t'il donc pas qu'il y a une grande différence entre le droit ancien des der-

6 JOURNAL HELVÉTIQUE

niers Princes de la Famille de *Pepin*, consolidé par le tems, & celui de *Bofon* naissant & nouveau, & qui n'avoit pas encore subi le sort des Siècles, ni la destinée de la Famille de *Pepin* par son extinction? Quoiqu'il en soit la Guerre de *Pepin* & de *Carloman* contre *Bofon* eut des commencemens favorables, mais la suite n'en fut pas heureuse. Ils engagèrent *Charles le Gras* à se joindre à eux; ils détachèrent le Pape des Intérêts de leur Compétiteur; ils défirent ses Troupes auprès de *Macon*, prirent cette Ville, & firent le Siège de *Vienne* en 880.

Mais une Femme arrêta pour un tems leurs Conquêtes. La Reine *Hermengarde* défendit cette Place avec un Courage héroïque, & elle ne la rendit que vers la fin de l'Année: Pendant ce tems-là *Bofon* se retira pour se soutenir dans les Montagnes. Il fit une diversion dans l'*Auvergne*, il y tua & batit le Comte *Bernard* qui y commandoit. Enfin les *Normans* aiant fait une invasion, la force de ses Ennemis fut partagée; il gagna *Charle le Gras*, & cet Empereur le reçût à hommage le 1. Novembre 882. Cet hommage a été la source de la féodalité prétendue par les Empereurs sur ce nouveau Roiaume de *Bourgogne*. *Bofon* mourut à *Vienne*, où il étoit rentré en 887. qui étoit la huitième Année de son Règne.

Hermengarde, Veuve de *Bofon*, qui avoit un génie supérieur & un grand courage, alla présenter

fenfer *Loüis* encore Enfant à l'Empereur *Charles le Gras* : Ce Prince pour leur faire honneur s'avança jusques à *Kirkein*, reçût l'hommage, & n'ayant point d'Enfans légitimes, il l'adopta pour son Fils. *Loüis* étoit l'un des plus habiles Héritiers. Il decendoit par sa Mère de *Charlemagne* : Mais cette adoption fut inutile.

Charles le Gras fut déposé la même Année par les Seigneurs Allemans, qui élurent en sa place *Arnoul*, Fils naturel de *Carloman*, Roi de *Bavière*. *Hermengarde* ne crût pas que l'hommage prêté à *Charles* fut un titre suffisant pour faire prendre à son Fils celui de Roi. Elle s'assura du consentement d'*Arnoul* & de celui du Pape, fit assembler à *Valence* en 890. ces Prélats & les Seigneurs qui lui étoient demeurés attachés, & fit procéder à une Election semblable à celle qui avoit été faite de *Boson* ; mais il y a cette différence que l' Election ne se fit que par les Archevêques de *Lion*, *Vienne*, *Arles* & *Ambrun*, assistés de leurs Sufragans & de plusieurs Seigneurs.

Le nombre de ces Prélats marque à quoi le Roiaume de *Loüis* fut réduit ; c'étoit au Roiaume d'*Arles* & de *Provence*, qui avoit été la part de *Charles*, le plus jeune des Fils de l'Empereur *Lothaire* dans la succession de son Père.

Eudes, Fils de *Robert*, aiant été élu Roi de *France* en 888. *Berenger* Duc de *Frioul* decendu d'une Fille de *Loüis le Debonnaire* fut élu Roi d'*I-*

8 JOURNAL HELVETIQUE

Italie. *Gui*, Duc de *Spolette*, sur un droit semblable, dépouilla *Berenger*, se fit élire Roi d'*Italie*, & couronner Empereur en 891. & associa son Fils *Lambert* au Trône. *Gui* mourut en 894. *Arnoul*, Roi de *Germanie*, apellé en *Italie* par le Pape, s'en empara en 895. & fut couronné Empereur. *Berenger* assembla une Armée, & obligea *Arnoul* de se réfugier en *Allemagne*. Il partagea l'*Italie* avec *Lambert*, Fils de *Gui*, & après sa mort, il la posséda en entier.

Cependant environ l'an 905. *Louis* Fils de *Boson* fut apellé par quelques Seigneurs, & entr'autres par *Adelbert*, Marquis de *Toscane*, pour le faire Roi; mais il fut investi dans les Montagnes par *Berenger*, & obligé de se retirer, avec promesse par serment de n'y plus revenir. Sollicité de nouveau par des Seigneurs *Italiens*, qui avoient en vénération la mémoire de *Louis II.* son Aieul, l'un des plus grand Princes de son tems, il oublia son serment, repassa les Monts, chassa *Berenger*, & se fit élire Roi d'*Italie*, couronner Empereur par *Benoit IV.* en 913. & régna trois ans. Au bout de ce tems-là il fut surpris par *Berenger*, qui le priva de la vûe & le renvoia dans son Royaume. On ignore précisément le tems de sa mort. Ce Prince eut un Fils de *Edvige*, Fille d'*Edouard* Roi d'*Angleterre*, connu sous le nom de *Charles Constantin*. Il ne lui succéda qu'au *Viennois*, dont il fit hommage à *Conrard*, Roi de la *Bourgogne Transjurrane* en

931. comme en étant le haut Souverain. Depuis lors le *Viennois* a dépendu du Roïaume de *Bourgogne*

Quant à la *Provence*, elle resta à *Hugues*, Fils du Comte *Thiebaud*, Seigneur Bourguignon, à qui la Reine *Hermengarde* en avoit fait donner le Gouvernement, parce qu'il étoit son Allié. Ainsi finit le troisiéme Roïaume de *Bourgogne*, nommé dans l'Histoire, Roïaume d'*Arles* & de *Provence*, dont l'étendue est indiquée ci-dessus.

Lors que *Boson* fut élu Roi de *Bourgogne*, la partie du Roïaume qui est entre les *Alpes* & le *Mont Jura* étoit gouvernée par un Comte apellé *Stratlinguen*. Les Evêques & les Grands du País Pétirent pour leur Roi & le couronnèrent à *St. Maurice en Valais* en 888. Comme on ne fait pas le nom des Prélats qui y assistèrent, on ne conoit pas au juste l'étendue de ce Roïaume.

On croit que ce Prince étoit Fils de *Comard*, Duc d'*Allemagne* & petit Fils du Comte *Welphe*, Père de *Judith*, seconde Femme de l'Empereur *Louis le Débonnaire*: Les Seigneurs de cette Famille étoient proches parens des Décendans de *Robert le Fort*, dont les Rois de *France* sont issus. Sa Naissance & ses Alliances favorisèrent son élévation. *Arnoul*, Roi de *Germanie*, fut le seul qui s'y opposa. Ce Prince prétendit avoir droit à la *Bourgogne*, comme Successeur de *Louis le Gras*: Il y envoya une Armée; mais il ne pût forcer *Rodolphe*, qui s'étoit retiré dans les Montagnes.

En 894. *Arnoul* étant en *Italie*, tourna subitement dans la *Bourgogne Transjurane*; mais il eut le même sort. Il en céda aussi à *Louis*, Roi de *Provence*, une partie, mais *Louis* ne pût pas s'en emparer. Mr. *Dunod* fait voir ici avec évidence, que par ces événemens *Rodolphe* ne s'est point reconnu Vassal d'*Arnoul*, & que son Roiaume n'a jamais pû être entamé.

Il fut élu en 888. Le Comté de *Bourgogne* pour la plus grande partie a d'abord dépendu de son Roiaume. Ces deux faits se prouvent par la Donation de l'Abaye de *Romain Motier*, qu'il fit en 880. première année de son Règne, à *Adelaide* sa Sœur, laquelle fut contre-signée par *Berenger* à la place de *Theodoric*, Archevêque & Chancelier. Or l'Archevêque de *Besançon*, cette année là, s'appelloit *Theodoric*, & ce ne peut-être que lui qui étoit Chancelier de la *Bourgogne Transjurane*, n'y aiant point alors d'autres Archevêques dans ce Roiaume, qui porta le nom de *Theodoric*: En outre *Rodolphe*, au commencement de son Règne, donna à *Bernon*, Abé de Gigni le Monastère de *Baume*, & au Prêtre *Pharulfe* une Terre dans la Contrée des *Portifsens* ou *Port sur Sône* dans la *Franche Comté*; celui-ci la donna ensuite en 903. à l'Eglise de *St. Jean l'Evangeliste*, pour son Ame & pour celle du Roi *Rodolphe*.

Ce Roi fut troublé dans la possession du Comté de *Bourgogne*, par *Zuentibolde*, Roi de

Lorraine, Fils naturel de l'Empereur *Arnoul* qui le fit reconnoître Roi de *Lorraine* en 895. *Zuentibold* aparemment prétendit le Comté de *Bourgogne*, parce qu'il avoit dépendu du Roiaume de *Lothaire*. Il en occupa quelque partie, dont il fut chassé, ou que *Rodolphe* reprit après sa mort, qui arriva en 900. aiant été tué dans un Combat donné sur la *Meuse*. Il n'eut point de Successeurs.

D'autre côté *Louis*, Roi d'*Arles* a possédé dans le Comté de *Bourgogne*, le Comté de *Scodinguén*, qui faisoit partie du Roiaume d'*Arles*, (*) lorsqu'il fut premièrement érigé sous *Charles*, après la mort de l'Empereur *Lothaire*. En éfet il confirma à l'Abé de *St. Claude* ses privilèges, & en 898. la restitution de *Baume les Messieurs*, fut ordonnée en faveur de l'Abé de *Gigni*, par un Parlement tenu à *Vienne*.

Rodolphe fut débonnaire, juste, chéri de ses Sujets & respecté des Etrangers. Il mourut en 912. *Rodolphe* son Fils, qu'il eut de la Reine *Vil-le* lui succéda.

Rodolphe II. fut élevé d'un consentement unanime sur le Trône de son Père. Il prétendit unir à ses Etats la partie du Duché d'*Allemagne*, qui est entre le *Rhin* & le *Russ*. *Burcard*, Duc de *Suabe* la tenoit. Un Combat sanglant se donna près de *Vinterthur*, & la Victoire se déclara pour *Burcard*. Ces deux Princes firent la Paix :
Berthe 3

(*) Voyés Journ. Helv. Juillet p. 27.

Berthe, Fille unique du Duc en fut le gage & *Rodolphe* l'épousa en 919.

Peu de tems après l'Archevêque de *Milan* & d'autres Seigneurs d'*Italie*, las de la Domination de *Berenger* ofrirent le Roiaume à *Rodolphe*. L'apas d'une nouvelle Couronne le séduisit : Il passa les *Alpes* à la tête d'une Armée & fut couronné à *Pavie* : On combatit avec différens succès. *Berenger* fut défait & abandonné : Il resta sur le champ de Bataille ; il contrefit le mort, couvert de son Bouclier. La nuit arrivée il gagna *Verone*, & il rétablit ses affaires, de telle sorte que *Rodolphe* fut obligé de partager l'*Italie* & de reprendre de lui la part qu'il y conserva.

Hugues, Comte d'*Arles* & de *Provence*, Bosphon son Frère, *Hugues* surnomé *Taillefer*, entreprirent de se rendre Maitres de l'*Italie* ; *Berenger* les enferma dans le passage des *Alpes* & les réduisit à implorer sa clémence : Ce qu'ils firent aiant les pieds nus & portant le Livre des *Evangiles* à la main, & jurèrent de ne plus atenter à ses Etats. Il fut ensuite assassiné à *Veronne* en 924. Les *Hongrois* que *Berenger* avoit apellé. pour se maintenir contre les Seigneurs du Pais, profitèrent de cette mort & de l'absence de *Rodolphe* : Ils saccagèrent plusieurs Villes & brûlèrent *Pavie* ; mais *Rodolphe* & *Hugues*, Comte de *Provence*, les exterminèrent, & *Rodolphe* jouit seul du Roiaume, qu'une Femme lui fit perdre à son tour.

Ce fut *Hermengarde*, Veuve du Marquis d'*Tvrée*, & Sœur Uterine d'*Hugues*, Comte de *Provence*, à qui elle résolut de faire donner la Couronne d'*Italie*: Elle employa ses attraits pour y réussir. Belle, spirituelle & coquette au plus haut point, elle s'empara de *Pavie*: Elle y attirera les plus grands Seigneurs, & leur donna de l'amour sans aucune jalousie entr'eux. Ils s'engagèrent à la servir. *Rodolphe* assiégea *Pavie*. *Hermengarde* commençant à craindre lui fit dire que les Seigneurs *Italiens*, qui étoient restés avec lui, osoient de le livrer, mais qu'elle ne vouloit pas venir à cette extrémité avec un Prince qu'elle aimoit. La raison abandonna *Rodolphe*: Enchanté par cette nouvelle *Circé*, il alla passer secrètement la nuit chez *Hermengarde*. Quelle ne fut pas la surprise de son Armée quand on vit arriver le lendemain des Personnes de la Ville, qui annoncèrent qu'il s'étoit uni avec les Seigneurs qui étoient dans *Pavie*! Le Siège fut levé, l'Armée se retira, pénétrée d'indignation & de mépris pour *Rodolphe*. Ce Prince jetté d'une part, & abandonné de l'autre, s'estima heureux qu'*Hermengarde* lui permit de retourner dans son Roiaume de *Bourgogne*.

En effet, s'il avoit encore la moindre intelligence. il dût bien tôt s'apercevoir qu'elle ne se soucioit pas beaucoup de sa Personne, & encore moins de son Cœur. Mais l'Histoire en est-elle bien véritable? Mr. *Dunod* ne s'explique pas
 claire.

clairement là-dessus : Il se contente pour la rendre probable , de la rapporter sur la foi de *Luitbrant* , Auteur , dit-il , grave & contemporain. Mais ce Savant qui possédoit si bien l'Histoire d'*Hermengarde* ; posséderoit-il de même les véritables sentimens & les dispositions de son Cœur ? Sous la révérence qui lui est dûë , il ne le paroît pas. Cependant il en décide magistralement , & en mettant à part ce qu'il auroit pû dire sur son mérite & sa vertu , il attribue cet Evénement à sa Coqueterie. prise dans son plus haut degré , & ce qu'il ajoute va ce semble plus loin , & donne une idée encore plus défavantageuse. Trouve-t-on en effet , dans nôtre exemple , la vanité & la légèreté , Caractère dominant des Coquettes ? Vanité d'être trouvée aimable & d'avoir une foule d'Amans sans en aimer aucun ; légèreté de se complaire uniquement dans de pareilles attentions. *Hermengarde* étoit belle & spirituelle , au dessus de tout ce que l'on peut s'imaginer : Pouvoit-elle refuser des grands Seigneurs *Italiens* , les hommages qui sont dûs à des Dons du Ciel si distingués ? Si elle entraînoit après elle une foule d'Adorateurs , elle n'y avoit aucune part ; Elle se contenta de profiter de cette occasion pour gagner une Couronne & la placer sur la Tête de son Frère. De vains amusemens , ne furent pas le sujet ni le but de son intrigue. Il est vrai qu'elle fit transpirer dans l'Esprit & dans le Cœur de *Redolphe* toute l'émotion que donne la Galanterie :

rie ; mais ce ne fut pas dans la vûë bornée de se confirmer dans l'opinion qu'elle pouvoit avoir de sa beauté ; mais dans celle de le faire tomber dans le piège. Il y tomba éfectivement. Cependant il est probable qu'il ne gouta pas avec elle les douceurs qu'il s'étoit imaginé, comme *Luitbrant* sans doute plus versé dans l'Histoire & dans les Sciences que dans le commerce enjoué du Beau Sexe, semble le suposer. De bonnes Gardes qu'on lui donna pour lui faire honneur, eurent soin de ne le pas perdre de vûë. *Hermengarde* qui jusques là n'avoit donné aux Seigneurs *Italiens* aucun sujet de jalousie, (Nation cependant qui n'entend pas raillerie sur ce sujet) n'avoit garde de leur doñer aucun soupçon à cet égard, ni de troubler par aucune imprudence l'arrangement de ses vastes projets, non plus que de diminuer dans aucune circonstance le relief que la subtilité & la délicatesse de son Esprit venoit de donner à sa Vertu. *Rodolphe* entra dans *Pavie* incognito ; mais il n'en sortit pas de même ; il aprit, s'il l'ignoroit encore, qu'en matière d'Etat & de Galanterie, il y a une grande différence entre l'espérance & la possession.

Rodolphe confus d'avoir perdu son Roïaume par l'artifice d'une Femme, & encouragé par le Duc de *Sisabe*, son Beau-père, repassa incessamment en *Italie*. Le succès n'en fut pas heureux. Le Duc qui s'avança le premier pour sonder les Esprits, aiant été découvert, fut tué ; ainsi *Rodolphe*

rodolphe retourna sans rien entreprendre.

Hugues, Comte de *Provence* demeura paisible Possesseur de l'*Italie*, dont il fut couronné Roi à *Pavie* en 926 mais il n'eut pas le secret de fixer l'inconstance des *Italiens* ; ils offrirent à *Rodolphe* en 931. de le rétablir sur le Trône. *Hugues*, craignant qu'il n'acceptât ces ofres, lui relâcha tout ce qu'il possédoit au-delà des Monts, les Comtés d'*Arles* & de *Provence*, & la supériorité sur le *Viennois*. *Rodolphe* promit par serment de le laisser tranquillement dans son Roiaume.

Rodolphe avoit une Fille, nommée *Adelaïde*, qu'il donna en Mariage à *Lothaire*, Fils d'*Hugues*. Dès-lors le Roiaume d'*Arles* fut joint au Roiaume de la *Bourgogne Transjurane* ; & dans ce même tems *Charles Constantin*, qui tenoit le *Vicnois* en propriété, en fit hommage à *Rodolphe*.

Pendant que *Rodolphe* étoit en *Italie*, un Comte nommé *Samson* lui fit présent d'une Lance que l'on prétendoit avoir appartenu à *Constantin* le Grand, dans laquelle il y avoit des Cloux qui avoient servi à la Passion de Nôtre-Seigneur. L'Empereur *Henri I.* la demanda au Roi de *Bourgogne*, avec de grandes instances, pour en faire le signe de l'Empire & un gage de la Protection du Ciel sur sa Personne & sur ses Etats. Le Roi la lui envoya, & l'on tient que l'Empereur lui donna en reconnoissance le Duché d'*Allemagne*, qui étoit situé entre le *Ress* & le *Rhin*.

Rodolphe

Rodolphe se qualifia dès lors, Roi de *Bourgogne* d'*Allemagne*, & de *Provence*.

Rodolphe eut une Tante, nommée *Adelaïde*, sœur de son Père, mariée en 888. à *Richard Côté d'Autun*, & depuis Duc de *Bourgogne*, duquel elle eut trois fils, *Raoul*, Duc de *Bourgogne*, & Roi de *France*, *Boson* & *Hugues*, surnommé *Capet*, & le noir. Il est probable que *Richard* avoit gouverné, sous *Louis l'Aveugle*, la partie du Comté de *Bourgogne*, qui dépendoit du Roïaume d'*Arles*, même que le Gouvernement de la Province lui fut confié lors qu'elle passa sous la Domination des *Rodolphes*; & après sa mort arrivée en 921 *Boson* & *Hugues*, ses Fils, la gouvernèrent. *Boson* étoit Comte de la *Haute Bourgogne* ou *Franche Comté*. Cette Province est apellée Roïaume de *Boson*; expression qui peut faire conjecturer qu'il s'y attribuoit un pouvoir indépendant.

Hugues avoit des biens dans le Comté de *Bourgogne*; Il reçut *Poligni* dans le Comté de *Varasco* du Roi de *Bourgogne*, & cette Terre fut donnée par sa Mère, de son consentement, à l'Eglise de *S. Nazaire d'Autun*. *Boson*, fier & ambitieux avoit toujours les Armes à la main. Il entra dans la *Lorraine*, en 929. & il y usurpa des Fiefs, qu'on lui fit rendre l'Année suivante; il fit la Guerre au Duc de *Vermandois* pour la Ville de *Vitri*. Celle qu'il eut avec l'Empereur *Henri*, fut suivie des ravages des Terres

récioproques : Il s'empara de *Dijon* en 935. mais *Raoul* son Frère la reprit aussi-tôt. Il mourut la même année au Siège de *Saint Quentin*, & son Frère *Hugues* lui succéda. Quant à *Rodolphe*, il décéda, suivant l'idée commune en 937. & fut inhumé dans l'Eglise de l'Abaye de *S. Maurice* en *Valais*. On voit par la fondation du Monastère de *Païerne* qu'il eut trois Fils, *Comard*, qui lui succéda, *Rodolphe*, Duc, & *Bourcard* Evêque de *Lansanne*. Sur la fin de son Règne, les *Hongrois*, aiant ravagé la *France*, passèrent dans la *Bourgogne*, prirent *Besançon* & la pillèrent.

Berthe, Veuve du Roi *Rodolphe* s'étant remariée, peu après la mort de son Mari, à *Hugues*, Roi d'*Italie* laissa *Comard* son Fils âgé d'environ 10. à 12. ans entre les mains des Seigneurs du Pais. *Hugues*, Fils du Duc *Richard*, aiant succédé en 935. à son Frère *Boson*, tenoit alors le Comté de *Bourgogne*. Il posséda encore le Duché de *Bourgogne* après la mort de son autre Frère, *Raoul*, Roi de *France*, qui arriva en 936. mais il fut obligé d'en céder la meilleure partie à *Hugues le Grand*, Duc de *France*, apuié du secours de *Loüis* d'Outremer, Roi de *France*.

Hugues le Grand épousa *Havide*, Sœur d'*Othon* Roi de *Germanie*, qui étoit puissant en *France*, la haute & basse *Lorraine* relevant de lui : Ce Seigneur s'apuiant de la Protection, se broüilla avec *Loüis* d'Outremer, prit le parti d'*Herbert*,
Comte

Comte de *Vermandois* son Beaufrère, qui s'étoit soulevé contre lui. *Othon* vint dans le Roïaume de *Bourgogne*, se rendit Maître de la Personne de *Conrard* & Pemmena en *Allemagne*.

Cette entreprise sur la liberté du Roi de *Bourgogne* déplut à ses Vassaux. *Hugues*, Comte de *Bourgogne* cessa d'obéir: Il aima mieux reconnoître le Roi de *France*, que de recevoir la Loi d'*Othon*, Roi de *Germanie*, ou de ceux qu'il avoit préposé au Gouvernement. C'est dans cette circonstance qu'il pria le Roi de donner à *Adelard* & à sa Femme les Abaïes d'*Amfornelle* & de *Faverné* dans la Contrée de Port au Comté de *Bourgogne*: La Charte est de l'an 940.

Le Comte d'*Alsace* & *Gislebert*, Duc de *Lorraine*, Vassal d'*Othon* suivirent cet exemple. *Gislebert* fit hommage au Roi de *France* du Duché de *Lorraine* & suscita à *Othon* de nouveaux Enemis; mais celui-ci en fut Victorieux & il poursuivit le Roi de *France* jusques dans le Duché de *Bourgogne*; ainsi le Comte *Hugues* se vit obligé de rentrer dans le devoir & de promettre qu'il n'entreprendroit plus rien cõtre *Hugues le Grand*. D'un autre côté, la Guerre continua encore quelque tems entre le Roi de *France* & les Seigneurs de son Roïaume, mais *Hugues* n'y prit aucune part. Enfin les Sujets de *Louis* portant trop loin leur rebellion, *Othon*, ce Prince juste & magnanime, qui l'avoit favorisée jusques-là, se détacha de leurs intérêts, & aiant fait la Paix

avec *Louis*, il les obligea à se soumettre. L'Empereur *Othon* épousa en 951. *Adelaide* sœur de *Conrard* Roi de *Bourgogne* : Ce jeune Prince l'avoit acompagné dans ses Expéditions : Il lui donna alors la liberté d'aller gouverner son Roiaume. Son Règne fut long & tranquile, mais avant d'en parler *Mr. Dunod* fait ici quelques Observations sur le Comté de *Bourgogne* : Il a pris la peine de rechercher dans les Archives de la *Métropolitaine* de *Besançon* des Chartes qui dissipent les tenèbres que l'Antiquité à répandues sur divers points de cette Histoire : On doit lui en tenir compte.

L'on voit par des Chartes de la 12. année du Règne de *Conrard*, de l'an 967. & de l'année 28. du même Règne, que *Rodolphe II.* n'est pas mort en 937. comme on le pense communément, mais en 939. à moins qu'on ne dise que la Reine *Berthe* sa Veuve gouverna le Roiaume à cause de la grande jeunesse de son Fils jusques à ce que elle se remaria avec *Hugues*, Roi d'*Italie*, & qu'on a compté que dès lors le Règne de *Conrard* dans la Province de *Besançon*.

L'on voit encore par ces Titres qu'il y a eu dans cette Province un Comte Supérieur, sous la Souveraineté du Roi *Conrard*, & on doit suposer que c'étoit *Hugues*, surnommé *Capet* ou le *Noir*, Fils du Duc *Richard* & d'*Adelaide* & qu'il a été après la mort de son Père & de *Boson*
son

son Frère, le Comte *Supérieur* du Comté de *Bourgogne*. Quoique *Léralde* se dise le plus noble des Comtes, & fut en effet le principal Seigneur du Comté de *Bourgogne*, il ne laisse pas de donner à *Hugues le Noir* les qualités de *Monseigneur* & d'*Archicomte*. Le Roi *Conrad* le qualifie *Gloriosus Comes*, ce qui ne peut convenir qu'à un Seigneur de la distinction d'*Hugues le Noir*, qui étoit Fils d'un Duc de *Bourgogne*, Neveu de *Rodolphe I.* Roi de *Bourgogne*, Cousin Germain de *Louis*, Empereur & Roi d'*Arles*, & Frère de *Raoul* Roi de *France*.

Le Duc *Richard*, Vassal de la *France* pour le Duché, épousa la Sœur de *Rodolphe I.* Roi de *Bourgogne*, ainsi il a été Duc de *Bourgogne* en *France*, Comte de *Bourgogne* sous une autre Domination, & il laissa ces Titres à ses Fils. L'ainé porta celui de *Duc de Bourgogne*, & fut ensuite Roi de *France*; les deux puînés eurent le Comté de *Bourgogne*, & d'autres biens dans le *Duché* & dans la *Champagne*. Les Auteurs *François* ne peuvent pas conclure de ce qu'*Hugues* est nommé Duc & Marquis de *Bourgogne*, qu'il n'eut pas aussi le Comté de *Bourgogne*, aiant hérité de ses deux Frères: Il n'est nommé tel que par rapport à la part qu'il eut dans le *Duché*. L'ancien *Martirologe* de l'*Eglise Métropolitaine* de *Besançon* confirme cette vérité, dans cette Note *Hugo Caput Marchio obiit*: On marque l'*obiit*, parce qu'il étoit Bienfacteur de cette *Eglise*, & qu'il commandoit dans le *Pais*.

Le Marquis *Hugues* mourut en 952. Le Comte *Chislebert*, de la Maison de *Vergy*, qui avoit épousé sa Sœur fut son héritier. Le P. *Mabillon* croit qu'il commanda en *Bourgogne*; il l'appelle *Princeps & Dux Burgundiæ Jurensis*. Il mourut en 955. ou 56. *Létalde*, Comte de *Mâcon* fut après lui, seul Comte de *Bourgogne*: Il avoit reçu ce Comté pour la Dot de sa Femme *Adelaide*, qui étoit Fille du Comte *Gislebert*: Il étoit Comte en *Bourgogne* en 957. tems auquel il donna à l'Eglise de *St Etienne de Besançon* celle de *Pontailly* & de *Gray* la Ville: Il prit dans la Charte de cette Donation la qualité du plus Noble de tous les Comtes, & il apella *Hugues*, Fils du Duc *Richard* son Seigneur, & l'Archicomte, c'est-à-dire, le Supérieur de tous les Comtes du Pais. Mr. *Dunod* conjecture de-là, qu'*Hugues* l'avoit fait Comte sous lui dans la *Haute Bourgogne*, en faveur de son Mariage avec sa Mère, Fille du Comte *Gislebert*. Il est nommé encore Comte de *Besançon*, Comte de *Bourgogne* & Comte Impérial: Ce qui suppose qu'il avoit un Comté en deçà la *Sône*, qu'on apelloit le côté de l'Empire, & qui en a dépendu long-tems.

Létalde eût trois Femmes; *Hermengarde*, Fille de *Gislebert* & Niece d'*Hugues le Noir*, de laquelle il eut une Fille nommée *Gerberge*; *Richilde*, de laquelle il eut un Fils nommé *Alberic*, qui ne succéda pas au Comté de *Bourgogne*, vû qu'il apartenoit à l'Enfant du premier Lit; *Berthe*

te fut sa troisième Femme. Le Père de *Letalde* étoit *Alberic*, de la Famille des Vicomtes de *Narbonne*. *Letalde* fit des acquisitions en 932. dans le Comté de *Scodingue*, il reçut du Chapitre d'*Againe* en 942. l'investiture des Terres que ce Chapitre avoit reçues de *St. Sigismond*, au nombre desquelles étoit *Salins*, & l'un de ses Puits à *Muire*.

Letalde, Comte de *Bourgogne* & de *Mâcon*, possédoit encore les Terres d'*Arlai*, *Pontarlier*, *Miege* & *Usié*. Il mourut avant l'an 971. *Gerberge* sa Fille épousa *Adelbert*, Marquis d'*Turée* & Roi d'*Italie*. Elle en eut *Othon Guillaume*, dont on aura lieu de parler encore; elle devint Veuve en 965. après que son Epoux fut défait par *Othon I.* Empereur d'*Allemagne*. Elle passa en secondes Noces avec *Henri I.* du Nom, Duc de *Bourgogne*, & elle fit venir d'*Italie* son Fils, qui avoit été enlevé à ses Parens paternels environ l'an 954. Le Duc *Henri*, qui n'avoit point d'Enfans, l'aima, l'adopta & le fit son Héritier. Le Comté de *Nevers* aiant été confisqué & réuni au Duché de *Bourgogne*, *Henri* l'en détacha pour en gratifier *Othon*.

Quelques Savans ne conviennent pas de cette Généalogie. C'est un point des plus importans de l'Histoire; leurs systèmes souffrent de grandes difficultés. Cependant on ne peut pas douter qu'*Othon* ne soit descendu des *Marquis d'Turée*, Rois d'*Italie*. La Chronique de *S. Benigne*, la Charte

de la fondation de l'Abaye de *S. Belain* & un Diplôme de l'Empereur *Henri* prouvent cette vérité. Enfin *Othon*, Comte de *Mâcon*, confirmant sous le Règne de *Robert*, Roi de *France*, une Donation faite par *Letade*, le met au nombre de ses Aïeux; *Atavus meus*, terme qui peut désigner les Ancêtres, & même les plus reculés. *Mecenas atavis, edite Regibus* &c. Mr. *Dunod* adopte le sentiment de *Graber* & répond fort au long aux objections de *Duchefne* & d'autres, qui ne conviennent pas de cette Généalogie. On peut lire avec plaisir le commencement du Livre IV. qui suit celui-ci; on y verra une recherche curieuse & savante sur cette Matière.

Pour revenir au Roi *Conrard*, il fut surnommé le *Pacifique*, parce qu'il gouverna ses Etats en Paix: Il entendoit cependant l'Art de la Guerre, qu'il avoit appris sous l'Empereur *Othon*, & il donna des preuves de sa capacité à cet égard dans une seule occasion qu'il eut de la faire valoir. Les *Sarrazins*, après avoir ravagé l'*Italie* se cantonnèrent dans les *Alpes*, voisines du Royaume de *Bourgogne*. Dans ces entrefaites les *Hongrois* tachèrent de s'établir dans les *Gaules*. Ils entrèrent en *Alsace*, ils firent l'un des Généraux de *Conrard*, traversèrent le *Mont Jura*, descendirent dans la *Provence*, pillèrent & brûlèrent jusques auprès de *Fresne*, Ville occupée par les *Sarrazins*.

Conrard, craignant leur union avec les *Sarrazins*, fit dire à ces derniers que les *Hongrois* marchoient

choient à eux dans le dessein de les chasser du Pais qu'ils occupoient ; & d'un autre côté il proposa aux *Hongrois* de se joindre à eux s'ils vouloient ataquier les *Sarrazins*. Les *Barbares* donnèrent dans le piège, ils s'ataquèrent avec fureur, & dès que *Conrard* vit qu'ils commençoient à s'afoblir, il les chargea également par trois Corps qu'il avoit disposés de manière à leur cacher son dessein. La Victoire fut complete, il n'en resta que très peu, qui furent faits Prisonniers & vendus dans *Arles*. Quant aux *Sarrazins* qui étoient restés dans les Places, ils n'en purent être chassés qu'en 973. que *Conrard* fit assiéger *Fresne* leur Capitale, qui fut prise par *Guillaume I.* Comte de *Provence*. *Conrard* avoit épousé en 958. *Mahaud* Fille de *Loüis d'Outremer*. *Lothaire* Frère de cette Princesse, en considération de ce Mariage, céda à *Conrard*, ses prétentions sur *Lion*, qui avoit reconnu *Boson* & *Loüis* son Fils élus par ses Archevêques. *Conrard* après un Règne long & heureux mourut en 993. Il laissa de son Mariage avec *Mahaud de France*, *Rodolphe* qui lui succéda, *Bourcard*, *Giselle*, *Berthe*, *Gerberge* & *Mahaud*. Il eût un autre Fils, nommé *Conrard*, dont il est parlé dans le Testament de la Reine *Berthe* sa Mère, mais il mourut avant lui : Cette Reine *Berthe* vivoit encore en 962. Elle fonda cette année un Monastère à *Païerne* en *Suisse*. *Conrard* fit de grandes libéralités à l'Eglise, & confirma en 967. les Aquisitions

tions faites par celle de *St. Etienne de Besançon*. *Rodolphe III.* ne fut pas moins bienfaisant envers les Eglises que son Père ; il acquit par-là le titre de *Pieux* ; mais étant foible , sans autorité , peu craint & respecté de ses Sujets , l'Histoire lui donne celui de *Lache* ou de *Faineant*.

Il eut une première Femme , nommée *Egitrude* , suivant un titre de l'Abaye de *St. Victor de Genève* , & une seconde nommée *Hermengarde* , dont on ignore la Famille & celle d'un premier Mari qu'elle avoit eu. N'ayant point d'Enfans , le mépris que les Seigneurs avoient pour lui augmenta ; ils prirent les Armes pour se rendre Souverains des Contrées qu'ils gouvernoient. *Hepidan* écrit que *Rodolphe* fut défait.

L'Impératrice *Adelaide* sa Tante , vint à sa sollicitation en *Bourgogne* , pour calmer ces mouvemens : Elle apaisa la sédition par sa prudence : Cette Princesse étoit d'une rare beauté , d'un génie supérieur & d'une éminente Vertu. Elle fut l'objet de la tendresse & de la confiance de l'Empereur *Othon* , qui l'épousa après l'avoir délivrée de *Berenger* , qui vouloit la contraindre d'épouser son Fils. Le Pape *Silvestre* la nomma la *Terreur des Roïaumes* ; elle fut apellée la *Mère des Rois* ; on la regarda comme une *Héroïne* ; & enfin comme une *Sainte*. Elle mourut en 999. au retour de son Voïage de *Bourgogne*.

Il y eut dans ce tems un nommé *Boson* , qu'on donne pour Frère de *Conrard* , à qui *Rodolphe* son Neveu

Neveu succéda au Roïaume d'*Arles* ; mais il ne fut que Comte Vassal des Rois de *Bourgogne*. Il étoit Fils de *Rotbold*, qui avoit commandé en *Provence*. Après sa mort son Corps fut porté à *Païerne*. Il eut deux Fils, *Guillaume I.* qui lui succéda & *Rotbold*. Il y eut encore un autre *Guillaume*, Comte de *Genève*, qui prit les Armes en 1020. contre les Rois de *Bourgogne*, comé aussi un *Gerard* * ou *Gerold*, qui eut un grand crédit ; mais le plus puissant de tous, & qui eut le plus de part aux révolutions arrivées sous les Rois *Bourguignons*, fut *Othon Guillaume*, Comte de *Bourgogne*.

Ces Seigneurs tendoient à rendre leurs Comtés indépendans pour se faire Souverains, après la mort de *Rodolphe*. Ce Prince sentant sa foiblesse recourut à l'Empereur *Henri II.* de la Maison de *Saxe*, Fils de sa Sœur *Giselle*, & par un Traité fait à *Maïence*, il lui donna son Roïaume. Les Seigneurs qui avoient déjà rendu leurs Gouvernemens héréditaires, qui dispoïent à leur gré, des Domaines de la Couronne & des Droits Roïaux, en furent irrités. Ils craignirent que l'Empereur ne réprima leurs usurpations, ainsi ce Prince aïant voulu se faire voir en *Bourgogne*, les Portes des Villes lui furent fermées.

La Reine *Hermengarde* étoit dans ses intérêts. Elle engagea *Rodolphe* à l'adopter. Cette adoption & la Donation précédente, qui emportoient la disposition d'un Roïaume électif, du moins

* L'Auteur des Notes sur l'Hist. de Genève en parle.

moins dans son Origine, firent éclater la rébellion: On prit les Armes & le Roi fut réduit à chercher un asile dans les Etats de son Neveu.

L'Empereur par reconnoissance, donna des Troupes à l'Evêque de *Strasbourg*, pour le rétablir sur le Trône. Les Seigneurs *Bourguignons* aiant été défaits, se soumirent; mais l'Empereur étant mort en 1024. ils obligèrent *Rodolphe* à révoquer sa Donation.

Conrard, Duc de *Franconie*, élu à la place d'*Henri*, Neveu par Alliance de *Rodolphe*, aiant épousé *Giselle*, Fille aînée de sa Sœur *Gerberge*, se prévalut de la foiblesse du Roi de *Bourgogne*, pour faire valoir cette Donation en sa faveur, ou l'obliger à lui en faire une semblable. Il entra dans ses Etats & s'empara de la Ville de *Bâle*. Le Roi & les Seigneurs *Bourguignons* s'unirent contre l'Empereur. Les Armées étoient prêtes à combattre, lorsque l'Impératrice *Giselle* engagea heureusement le Roi & les Grands du Roiaume à consentir qu'il passât à *Conrard*, après la mort de *Rodolphe*. Et quoiqu'il vécut encore quelques Années, les Empereurs ont daté leur Règne en *Bourgogne*, du tems de ce Traité.

La tranquillité fut rétablie. *Conrard* alla en *Italie* pour s'y faire couronner Empereur. Le Roi *Rodolphe* & le Roi d'Angleterre s'y trouvèrent: Spectacle nouveau dans *Rome*, & circonstance qui rendit cette Cérémonie plus auguste & plus singulière.

Peu

Peu d'Années après, *Rodolphe* sentant la fin de sa vie, envoya son Sceptre & sa Couronne à son Petit Neveu *Henri*, Fils de l'Empereur *Conrard*, le fit son Héritier & mourut en 1032.

Eudes, Comte de *Champagne*, Fils de *Berthe*; Sœur de *Rodolphe* & Sœur aînée de *Gerbergs*, Mére de l'Impératrice *Giselle*, prétendit que la disposition du Roiaume à son préjudice n'étoit pas légitime. Secondé par *Gerold de Genève*, Petit Fils de *Mahand*, Sœur du Roi, mariée à *Baudoin*, Comte de *Flandres*, il s'empara d'une partie du Roiaume, dans le tems que l'Empereur *Conrard* étoit occupé à faire la Guerre en *Rologne* & en *Hongrie*.

Conrard aiant fait la Paix, se rendit à *Strasbourg* en 1033. Il ne put pas prendre le fort Château de *Murat*, qui étoit occupé par *Eudes*. L'Année suivante, il entra dans la *Champagne*, & l'aiant ravagée pendant trois Semaines, *Eudes* renonça par serment à ses prétentions sur le Roiaume; mais il oublia sa promesse dès qu'il vit l'Ennemi hors de son Pais. *Conrard* rentra en *Bourgogne* en 1034. réduisit *Gerold* à l'obéissance, chassa tous les Partisans d'*Eudes*, se fit couronner à *Genève*, & obligea les principaux Seigneurs du Roiaume à le suivre en *Allemagne*, pour s'affurer de leur fidélité.

Ses Successeurs prirent dès lors le titre de Rois de *Bourgogne* & d'*Arles*, & *Conrard* pour soutenir par les droits du Sang celui qu'il prétendoit

en vertu du traité de *Bâle*, remit le Roïaume à son Fils *Henri*, Petit Fils du Roi défunt, dans une Assemblée des Etats tenue à *Soleure* en 1038. *Henri VII.* fut couronné Roi de *Bourgogne* & d'*Arles* dans l'Eglise de *St. Etienne*. Il y avoit cependant encore des Mécontents, qui ne reconurent *Henri* qu'en 1043. dans un Voïage qu'il fit à *Besançon*, pour épouser *Agnes de Guyenne*. Les Comtes de *Bourgogne* & de *Vienne* ne le soumirent qu'en 1045. après avoir été vaincus auprès de *Montbeliard*.

Les droits des Rois de *Bourgogne* furent dès-lors réduits à la haute Souveraineté, au ressort & à la mouvance. Les Grands Seigneurs du Roïaume en rendant leurs dignités héréditaires l'approprièrent toutes les Terres du Domaine, la supériorité immédiate & les Droits Roiaux : Le nom de ces Seigneurs intéresse trop cette Histoire, pour ne les pas rapporter. Tels furent les Ducs de *Zeringhen*, les Comtes de *Habsbourg* & de *Kybourg* dans l'*Alsace*, & la partie de l'*Helvétie*, qui est la plus proche du *Rhin*; les Comtes de *Savoie* au-delà du *Rhône*; ceux du *Genevois* aux environs de *Genève*; les Comtes de *Vienne*, d'*Albon*, de *Diois*, & de *Valentinois*, dans la Province de *Vienne*; les Comtes du *Lionois*, *Forêt* & *Baujolois* auprès de *Lion*; les Sires de *Vilars*, *Baugé*, *Coligny* & *Montluel* dans la *Bresse*; les Comtes d'*Arles*, de *Forcalquier* & d'*Orange* dans la *Provence*; & les Comtes de *Bourgogne* dans

dans la Province de ce nom & dans la *petite Bourgogne*. D'un autre côté, les Prélats du Roiaume ne voulurent pas être soumis aux Comtes : Ils demandèrent à l'Empereur les Droits Roiaux dans leurs Villes Episcopales : Ces Droits leurs furent acordés , d'autant plus volontiers , qu'on s'affüroit par ce moien de la fidélité , & qu'on ne craignoit ni l'aliénation , ni la succession héréditaire. C'est de ces Concessions que l'*Archevêque de Lion* a eu la qualité d'*Exarque* ; l'*Archevêque de Besançon*, & les Evêques de *Bâle*, *Genève*, *Lausanne* & *Bellai* le titre de *Prince d'Empire* ; l'*Archevêque d'Ambrun* & l'*Evêque de Grenoble*, celui de *Prince* ; & l'*Archevêque de Vienne* avec les Evêq. de *Valence*, de *Gap* & de *Die* la qualité de *Comte*.

Le *Comté de Bourgogne* étoit possédé sous le Règne de *Rodolphe* & lors qu'il mourut , par *Renaud I.* Fils d'*Othon Guillaume*. Il n'y avoit point de Seigneur qui égalât celui-ci en Richesses, en Vassaux & en nombre de Gens de Guerre : Il comptoit des Rois & des Empereurs parmi ses Ancêtres. Les Seigneurs du Roiaume avoient intérêt à éviter la Domination d'un Prince qui ne résidoit pas chez eux ; ils craignoient qu'il ne distribuât les Emplois & les Graces à des Etrangers : Mais *Othon* y étoit intéressé bien plus particulièrement. Décendu par les Femmes de *Louis le Débonnaire*, de *Lothaire II.* de *Rodolphe I.* Rois de *Bourgogne* ; aiant épousé une petite Fille de *Louis d'Outre-Mer* ; & étant d'ailleurs le Seigneur de l'Etat le plus

puissant & du plus grand mérite, il avoit juste sujet d'espérer que si l'on éliſoit un Roi après la mort de *Rodolphe*, le choix tomberoit sur lui. Ce moïen étoit très-arent & naturel ; *Rodolphe I.* Bifaïeul du Roi régnant, étoit parvenu par cette voie à la succession du Roïaume de Bourgogne ; & *Hugues Capet* venoit d'être élevé sur le Trône de France par l'Electïon : Sur de pareils motifs *Othon* s'oposa au dessein du Roi *Rodolphe* ; il emploïa pour cela, ses Conseils, son crédit, son Autorité & ses Armes ; & pendant qu'il vécut, il ne souffrit pas que l'Empereur *Henri* fit aucun Acte de Souveraineté dās le Roïaume, & *Rodolphe* ne trouva pas la facilité de transmettre son Etat à *Conrard II.* de la Maison de *Franconie*, élu Roi des *Romains* & qui avoit épousé une de ses Nièces, qu'après la mort d'*Othon* qui arriva en 1027.

On a fait l'Histoire des Rois & des Souverains qui ont confondu la *Franche Comté* avec leurs autres Etats & qui en ont fait disparoitre l'éclat comme le Soleil tous les Astres ; il faut présentemēt faire en particulier l'Histoire des Comtes, qui se sont distingués par leur Puissance & ont fait sentir leur grandeur à ces mêmes Souverains. Celle d'*Othon Guillaume* tiendra la première place le Mois prochain. Ces mêmes Astres ont aussi leur tour, & soit par une Lumière propre, soit par une lumière empruntée, ils brillent lors que le Soleil est sous l'*Horison*.

Neuchâtel le 28. Août 1731.

E. M.



L E T T R E

Sur la *MARQUISE* de la *Pluralité* des *MONDES*.

M O N S I E U R ,

V O U S m'apprenez que vous avez lu, il n'y a pas long-tems, le *Newtonianisme pour les Dames* de Mr. ALGAROTTI. Vous paroissez content de cette lecture. Parmi les Remarques que vous m'avez communiquées là-dessus, vous n'avez pas oublié de vous récrier sur la promptitude de la conception de la Marquise, que l'on introduit dans ces Dialogues. Cette Dame fit tout ce qu'il y a de plus difficile, avec une précision étonnante. Mais la surprise diminué de beaucoup, quand on se dit qu'apparemment cette Marquise est un Personage feint, que c'est un Portrait fait à plaisir. C'est là votre pensée, & elle me paroît fort vraisemblable.

Ces Dialogues vous ont rapellé les *Entretiens* de Mr. de FONTENELLE *sur la Pluralité des Mondes*, & vous ont donné envie de les relire. Vous avez même été tenté, dites vous, de faire la comparaison. Quoique vous ne vous expliquiez pas tout à-fait, vous en dites assez pour laisser entrevoir auxquels vous donnés la préférence.

C Mais

Mais ce n'est pas de quoi il est question présentement. Il s'agit de vous communiquer une petite particularité littéraire que je me flate qui ne vous sera pas indifférente. Croiriez-vous que la *Marquise* de Mr. de FONTENELLE, qui ne marque pas moins d'intelligence que celle de Mr. ALGAROTI, & qu'il a donné lui-même pour une Fiction dans la Préface de ses *Entretiens*, se trouve cependant un Etre très-réal? J'ai des Mémoires là dessus qui ne permettent pas d'en douter, & que je crois suffisans pour débrouiller cette *Anecdote*.

La Marquise de Mr. de Fontenelle, étoit une Parisienne, qui s'étoit mariée en Normandie Elle s'appelloit Madame la Marquise de la ME SANGERF. Son nom étoit MARGUERITE de RAMBOUILLET. Elle étoit Fille d'ANTOINE de RAMBOUILLET, plus connu sous le *Marquis de la SABLIE'RE*, Conseiller & Secrétaire du Roi. Nous avons de lui un Recueil de *Madrigaux* que le Public a goutez.

La Mère de nôtre Marquise s'appelloit MARGUERITE HESSIN, qui a fait aussi du bruit dans le Monde, sous le nom de Madame de la Sablière. Elle avoit beaucoup de goût pour la Poésie, & plus encore pour la Philosophie. Bernier fit pour elle l'*Abrégé de Gassendi*. Elle étoit en relation avec les Philosophes & les Mathématiciens les plus distinguez. Elle retira chez elle le célèbre LA FONTAINE, qui y passa les
vingt

vingt dernières Années de sa Vie à couvert de tous les besoins. Il n'a pas manqué à célébrer sa Bienfaitrice dans quelques unes de ses Fables.

Notre Marquise, née de semblables Parens, ne pouvoit qu'avoir d'heureuses dispositions pour les Sciences. Elle fut mariée assés jeune au Marquis de la *Mésangère*, Conseiller au Parlement de *Normandie*. L'un & l'autre étoient de la Religion Réformée. Mr. de FONTENELLE qui étoit de ce Pais là, & qui de *Paris* étoit retourné à *Roüen*, pour une afaire, passa les vacances d'Automne, c'est-à-dire deux ou trois Mois, dans les Terres du Marquis. La Dame avoit alors 25. ou 26. ans, & étoit très bien faite. Il ne faut pas chercher ailleurs la fameuse Marquise de Mr. de *Fontenelle*, ni même, dit-on, sa *Clarice*. *

Mr. de la *Mésangère* étant mort, sa Veuve se remaria en Février 1690. avec le Marquis de NOCE^s, qui fut ensuite Premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'ORLEANS Régent. Cette Charge lui donnoit de gros Apointemens, qui ne pouvoient pas venir plus à propos, car c'étoit un Homme de plaisir, qui avoit dissipé son bien & celui de la Marquise. Elle mourut le 30. Novembre 1714. âgée de 57. ans, sans avoir eu aucun Enfant de ce Mariage. Le Marquis de NOCE^s est aussi mort depuis peu de

C 2

termis.

* La Fontaine a dédié à Madame de la *Mésangère*, *Daphnis & Alcimadure*, qui est la 240. de ses Fables.

tems. Le *Mercur*e de France de Juin 1739. l'a mis dans sa liste, & nous a appris quelques particularitez de sa vie. C'étoit bien la place de nous dire que la Dame qu'il avoit épousée, étoit la célèbre Marquise de *la Pluralité des Mondes*. Aparentment Mr. de la *Roque* a ignoré cette Anecdote.

Vous me demanderez sans doute, MONSIEUR, comment j'ai pu en savoir plus que lui là-dessus. Voici mes preuves. La Famille de *la Sablière* étant Protestante, deux Sœurs de notre Marquise sortirent de France, à la Révocation de l'*Edit de Nantes*. L'une étoit mariée à Mr. MUISSON, Conseiller au Parlement de Paris. Elle se retira à la *Haïe*, où j'ai eu occasion de la voir fort souvent, & c'est d'elle que je tiens que sa Sœur étoit la Marquise des *Entretiens* de Mr. de *Fontenelle*. Madame MUISSON mourut quelques Mois avant Madame de NOCE. En quittant la *Hollande*, je passai en *Angleterre*, où je me trouvai aussi lié avec Mr. le Marquis de *la Sablière*, Frère de ces Dames. J'étois actuellement avec lui, lorsqu'il aprit la mort de sa Sœur Madame de NOCE, & il nous redit à cette occasion, sur le Chapitre de cette Dame, ce que j'avois déjà appris en *Hollande*, je veux dire que c'étoit bien elle qui étoit cette Marquise qui figuroit si avantageusement dans *la Pluralité des Mondes*.

Il me semble que voilà un Fait suffisamment constaté.

constaté. Je prévois cependant, MONSIEUR, qu'il pourroit vous rester encore un scrupule, c'est sur le mystère qu'on a gardé là - dessus jusqu'à présent. D'où vient, direz vous, qu'il y a si peu de gens dans la confidence? Depuis 40. ou 50 ans, ce Fait ne devoit-il pas être entièrement éclairci & connu de presque tous les Gens de Lettres? Ici j'avoue que je ne puis que tâtoner, & hasarder quelques conjectures. Si elles ne vous satisfont pas, c'est à vous à en imaginer de plus vraisemblables.

La raison qui me paroît la plus probable du secret que l'on a gardé dès le commencement, c'est qu'apparemment la Marquise l'exigea ainsi, & cela par un principe de cette fausse honte, qu'ont les Dames de passer pour Savantes. Mr. de Fontenelle nous a peut-être donné lui-même la clé de ce Mystère dans l'éloge de Mr. CARRE son Confrère. Il nous apprend que cet Académicien enseignoit la Philosophie à plusieurs Dames, mais qu'elles s'en cachotent, . . . se croiant obligées d'observer jusqu'au scrupule, les bienséances de l'ignorance *

Il est vrai que les Dames travaillent aujourd'hui à s'affranchir de ce scrupule; mais toujours avec quelque ménagement. Mr. l'Abbé NOLET, qui est présentement à Turin, donnoit l'Année dernière à Paris des Leçons de Physique expérimentale, qui étoient fort fréquentées par le

C 3.

Beau

* Memoire de l'Acad. de l'an 1717.

Beau Sèxe. Mais pour ne pas faire trop les Savantes, les Dames qui suivoient ce cours d'Experiences, avoient soin de déclarer qu'elles se rendoient chès l'Abé, à peu près comme elles alloient aux Spectacles. C'est lui même qui nous apprend qu'elles prenoient cette précaution, pour ne pas donner prise aux Censeurs. Il nous décrit, d'une manière si singulière, les dispositions de plusieurs de ses Disciples, que je crois devoir vous les rapporter, car vous pourriez bien n'avoir pas vû l'espèce de *Programme* qu'il a donné au Public. Il nous apprend donc, dans cette *Brochure*, que quelques Dames que le désir de s'instruire conduisoit chès lui, faisoient entendre qu'elles n'y alloient que pour s'amuser. Au contraire, quelques Hommes que l'amusement seul atiroit, se paroient du désir de l'instruction, en sorte que de part & d'autre les vrais motifs étoient dissimulez, ou par vanité, ou par mauvaise honte.

Outre cette raison commune à toutes les Personnes de son Sèxe, Madame de la ME'SANGE-RE en avoit une particulière pour ne pas se faire connoître pour cette assidue Contemplatrice des Astres avec Mr. de Fontenelle, c'est que Madame de la SABLIE'RE s'étoit mal trouvée d'avoir eu ce goût là. De son tems, elle étoit aussi allée voir les Etoiles avec Mrs. ROBERVAL & SAUVEUR, deux Mathématiciens célèbres. Quelque soin qu'elle eut pris d'éviter l'ostentation,

dans

dans le commerce qu'elle avoit avec ces Savans, DESPREAUX ne laissa pas de l'en railler dans sa *Satire contre les Femmes*. Tout le Monde fait que c'est cette Dame qu'il avoit en vûe dans ces Vers :

Bon c'est cette Savante
 Qu'estime Roberval, & que Sauveur fréquente,
 D'où vient qu'elle a l'œil trouble, & le teint si terni?
 C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini,
 Un Astrolabe en main, elle a dans sa gouttière,
 A suivre Jupiter passé la nuit entière.

Vous savez bien, MONSIEUR, que ce qui avoit éhoqué nôtre Poète, ce n'est pas proprement, qu'une Dame s'amusât à observer les Immersions ou les Emerfions des Satellites de *Jupiter*, ou ses taches, mais les taches qu'elle avoit découvert dans les Poësies de *Despreaux*. Elle avoit sur tout relevé un *qui pro quo* de l'*Epitre V*.

Que l'Astrolabe en main, un autre aille chercher
 Si le Soleil est fixe, ou tourne sur son axe.

Mad^{me}. de la *SABLIÈRE*, qui en favoit beaucoup plus que lui en Astronomie, lui fit remarquer que l'*Astrolabe* n'est pas un Instrument propre à faire ces sortes d'Observations. On trouva encore une autre faute dans ces Vers, c'est que le Poète qui s'étoit religieusement ab-

stenu de toute conoissance Géométrique , & qui se mêloit pourtant d'en raisonner , a crû proposer ici deux Systèmes différens sur le Soleil, quand il a dit , *si le Soleil est fixe , ou tourne sur son axe ;* & les plus petits Ecoliers en *Astronomie* savent que dans le seul & même Système moderne , le Soleil est fixe , & tourne cependant sur son axe. Cet Astre peut tourner sur lui même sans abandonner le Centre du Tourbillon. Les Ennemis de *Despreaux* ne manquèrent pas de bien faire valoir la bévue que cette Dame avoit aperçue la première , ce qui irrita encore plus le Poete. Au lieu de convenir de bonne foi qu'il s'étoit trompé , il ne chercha que l'ocasion de se venger. Il lança dans toutes les ocasions des traits malins contre les Dames Astronomes. Enfin parut sa *Satire contre les Femmes* , où il dépeint Mad. de la *SABLIÈRE* comme une Savante ridicule , & par une récidive burlesque , il lui met encore mal à propos l'*Astrolabe* en main. Il s'agissoit de vérifier les calculs de *CASSINI* , sur les Satellites de *Jupiter* , & il faut pour cela le *Telescope*.

Quoi que *Despreaux* , par sa mauvaise *Satire* , se fut donné plus de ridicule à lui même qu'il n'en jettoit sur la Dame qu'il ataquoit , Mad. de la *MESANGÈRE* ne laissa pas de craindre un peu pour elle même , & elle jugea que les ténèbres étoient tout à fait convenables aux Dames qui veulent étudier les Etoiles. Elle exigea

gea aparemment de Mr. de *Fontenelle* de ne la point décèler.

On pourroit être surpris de ce qu'après la mort de cette Marquise en 1714. Mr. de *Fontenelle* ne s'est pas regardé comme libre de son engagement au secret. Le mordant *Despreaux* étoit aussi mort depuis quelques Années. Il semble que le Confident de la Dame pouvoit donc parler, & même qu'il le devoit. Je réponds que peut être l'a-t-il fait, sans que cela nous soit parvenu. Peut-être aussi a-t'il regardé cette Question comme n'étant plus de Saison. Je pourrois ajouter que quelque changement désavantageux causé par les Années chez la Dame, non seulement dans le Corps, mais peut être aussi dans l'Esprit, a donné lieu à la réticence. Que sai je moi ? Le Pais des Conjectures est fort vaste, mais par cela même on est fort sujet à s'y égarer. Le plus sûr est donc de ne s'y pas enfoncer d'avantage.

Mais quelques raisons que ceux qui étoient du secret aient eues pour donner le change au Public, elles ne paroissent pas assez fortes pour empêcher ceux qui sont au fait de parler aujourd'hui. La Dame, & ses deux Epoux étant morts, on ne voit pas quel ménagement on auroit encore à garder. Au contraire, la Justice veut qu'enfin on fasse connoître cette Marquise. Le Rôle qu'elle joue dans les *Entretiens sur la Pluralité des Mondes* ne peut que lui faire beaucoup

beaucoup d'honneur. Elle a quelque droit à l'immortalité que la Postérité semble promettre à cet Ouvrage. Si pendant sa vie la modestie lui a fait garder l'*incognito*, on doit la dévoiler après sa mort, pour lui rendre ce qui lui est dû.

J'oublois de vous indiquer une voie abrégée de vous tirer de tous les doutes que vous pourriés encore avoir après ces éclaircissémens, c'est de vous adresser à Mr. de *Fontenelle* lui-même. Il est encore plein de vie, & vous avez des Amis à *Paris*, qui le voient souvent. Vous n'avez qu'à leur donner la comission de l'éventrer. Je suis sûr que quoi que *Normand*, on en tirera une Réponse précise.

J'ai laissé à quattier une objection que j'ai ouï faire quelquefois à ceux à qui j'ai voulu persuader la réalité de cette Dame. *Après tout, me disoient-ils, la Marquise de Mr. de Fontenelle a l'Esprit si pénétrant, que l'on est fort tenté de la regarder comme un Portrait fait à plaisir. Est il concevable qu'une jeune Dame, à qui l'on n'avoit jamais encore parlé Physique, fasse de si grand progrès, & que dans cinq ou six Soirées, elle devienne une Astronome parfaite.* Cette difficulté ne vous arêtera pas; vous y avez déjà répondu. Quoique Madame de la ME'SANGERE eut le génie fort pénétrant, on peut bien suposer que Mr. de *Fontenelle* a peint sa Marquise en beau, en rendant raison au Public de la manière dont il s'y prie
pour

pour l'instruire. Le Portrait peut bien avoir été un peu embéli dans le Cabinet. Ainsi permis au Lecteur de rabatre quelque chose de la promptitude d'Esprit & de la vivacité d'intelligence que l'on donne à cette Dame.

Mais quand on prendroit à la lettre le vol rapide avec lequel elle suit son Maître dans toutes les Planètes, la chose ne seroit pas incroyable. Ceux qui la regardent comme impossible, n'ont qu'à aller en *Cirei* en *Champagne*, où ils verront un Phénomène bien aussi surprenant. La Dame du Lieu a porté si loin la *Physique* & l'*Astronomie*, que cela tient du prodige. Les plus profonds *Mistères* du *Newtonianisme* ne sont plus qu'un jeu, pour Madame la Marquise du CHATELET. Vous avez vû les Vers, que lui a adressé Mr. de VOLTAIRE.

Comment avez-vous pu dans un âge encore tendre,
Malgré les vains Plaisirs, ces écueils des beaux Jours,
prendre un vol si hardi, suivre un si vaste cours,
Marcher après NEWTON dans cette route obscure
Du Labirinte immense où se perd la Nature ?

C'est à la tête de ses *Elemens de Philosophie* qu'il apostrophe ainsi cette savante Marquise. Il n'est pas nécessaire que je vous rapelle qu'elle a travaillé sur le dernier Sujet donné par l'*Académie des Sciences*, & que sa *Dissertation* a frisé le prix. Elle est imprimée, & cela par ordre de cette Compagnie, qui a choisi quatre ou cinq des meilleures Pièces pour en faire un Recueil. Il s'agissoit de la *Nature du Feu* & de sa *Propagation*.
C'est

C'est être en quelque manière couronné, que d'être imprimé par l'Académie même. Mais je vous dirai quelque chose de plus, c'est que d'excellens Connoisseurs après avoir lû le Recueil, trouvent que la Pièce de Madame du CHATELET l'emporte sur toutes les autres. Je ne fais s'il n'y a pas un peu de Galanterie dans ce jugement. * Ce qu'il y a de certain, c'est que cette composition feroit beaucoup d'honneur à un Philosophe de profession; quelle gloire ne doit elle pas aquerir à une Dame, & à une Dame d'un si haut rang?

La Philosophie de Mad. *du Châtelet* lui a fait entendre raison sur l'injustice qu'on lui a faite. Cette généreuse Marquise n'a pas laissé depuis ce tems-là de faire accueil à divers Académiciens. Il y a quelques Mois qu'elle invita Mr. de MAUPERTUIS à la venir voir en *Champagne*. Elle vouloit être informée par lui même du détail de son Voiage de *Laponie*. Il s'y rendit & passa auprès de la Dame quelques semaines de la manière la plus agréable. Il y avoit quelques autres Savans, tous de la plus belle humeur. On y parle ordinairement Science, mais sans affectation, & même d'un ton enjoué. La Dame à parfaitement l'art de dérider le front de nos Savans. Un Ours même de la *Laponie*

On prétend que le Jugement de l'Académie n'a pas été tout à fait impartial, & l'on a parodié à cette occasion les Vers de Boileau sur le Cid.

En vain contre Cécil ce Corps savant se ligue;

Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue.

nie deviendroit en peu de tems à *Chrei* un Animal des mieux léchez. Mr. de *MAUPERTUIS* n'avoit pas besoin d'y venir chercher de la politesse, mais il lui convenoit de se dédomager, dans ce Palais enchanté, de ce que lui avoient fait souffrir les Glaces du Nord. Tout alloit à souhait dans ce charment séjour; mais enfin le mauvais quart-d'heure arriva où il falut parler du départ. Ce mot gâta tout. L'Académicien eut beau représenter que des Affaires indispensables l'appelloient à *Paris*, on ne veut point lui acorder son congé. Il insiste, il presse pour l'obtenir; Madame du *Châtelet* pour ne pas prolonger la contestation feint de se rendre, & reçoit le Compliment d'Adieu, mais dès que nôtre Mathématicien fut endormi, la Dame envoya lui briser dans la Remise une des Roues de sa Voiture, & dès le grâd matin défense au Charç du lieu d'y travailler de trois jours, sous peine de toute l'indignation du Château. Nôtre Académicien à son réveil, fut un peu décoçerté, d'autât plus qu'il repréfeta que son Emploi demandoit absolument qu'il fut un certain jour à *Paris*; mais il falut prendre son parti de boñe grace, & reconoitre que les Ordres d'une Dame de ce Rang & de ce mérite doivent aller devant ceux de l'Académie. Voilà toute la vengeance qu'elle a tiré de ce Corps.

Un jeune Mathématicien, qui avoit aussi été apellé dans le même tems, écrivit à un de ses Amis là-dessus, & lui marqua la charmante vie que l'on mène dans ce Château. On m'a fait la lecture

lecture de sa Lettre ; j'aurois bien voulu pouvoir en tirer copie pour vous l'envoier ; mais cela me fut refusé. Voici seulement ce qui m'en est resté dans l'Esprit.

Madame la Marquise du CHATELET est jeune, belle & bienfaite. Elle a les manières nobles, & parfaitement assorties à sa Naissance. La Nature lui a prodigué tous les agrémens de son Sexe : Elle se distingue sur-tout par son enjouement fin & délicat. Il y a déjà là de quoi fraper tous ceux qui l'aprochent. Mais tous ces avantages disparoissent & sont presque comptez pour rien, quand on examine la force de son génie & l'étendue de ses connoissances. C'est un Esprit supérieur, & capable d'aprofondir tout ce que la Philosophie a de plus difficile.

Elle est née de BRETEUIL. Mr. du CHATELET est, si je ne me trompe, Maréchal de Camp. Il jouit d'une fort grande fortune, qui met la Dame en état de disposer de son tems comme il lui plaît, & de suivre le goût qu'elle a pour les Sciences. Elle ne se contente pas de lire tous les bons Livres. Elle attire encore chez elle les Auteurs mêmes, quand cela se peut, pour conférer avec eux. Mr. de VOLTAIRE a depuis long-tems un Appartement dans le Château, & en est pour ainsi dire, le tenant. Vous savez que la Reine CHRISTINE de Suède mandoit autrefois les Savans qui faisoient du bruit, un *Descartes*, un *Bochart* &c. Madame la Marquise l'imite en cela.

La Bibliothèque de *Cirei* est fort riche, mais

on y trouve encore un assortiment de tous les Instrumens propres à faire des expériences. Nôtre Mathématicien, en arrivant au Château, trouva un grand *Télescope* sur un Balcon, une *Machine Pneumatique* dans l'intérieur, & sur la Toilette même de la Marquise un excellent *Microscope*. On y vérifie la plûpart des Expériences qui ont fait du bruit, mais tout cela d'un air aisé, sans y mettre trop d'importance, & en s'en faisant une espèce de jeu. Quand les Savans retombent dans le sérieux, la Marquise fait d'abord égaier la Matière par quelque heureuse Saillie. Les parties de Jeu y sont inconnues, mais quand il fait beau, on fait d'agréables Promenades ou à pié, ou dans d'excellentes Voitures. La Table y est des plus délicates, & les Conversations la rendent encore plus piquante.

Voilà ce que j'ai pû retenir en vôtre faveur de la description de nôtre Mathématicien. Mais il faudroit l'entendre lui-même. C'étoit un Homme *enthousiasmé* de tout ce qu'il avoit vû, & qui le décrivait de la manière la plus vive. Il me semble qu'il marquoit à la fin de sa Lettre qu'après que Mr. & Madame du CHATELET auroient fini une Afaire qu'ils avoient à *Bruxelles*, ils iroient ensemble voir la *Hollande* & l'*Angleterre*. Les *Anglois* seront agréablement flatés de voir une *Newtonienne* de ce caractère. C'est voir en beau cette Philosophie, que de la considérer dans une aussi belle tête.

Madame du CHATELET semble être née pour
encou-

encourager à l'étude les Personnes de son Sexe qui y auroient de la disposition, & qui seroient dans des circonstances à pouvoir le faire. La fausse honte ne doit plus les retenir. Elles doivent avoir des vûes plus élevées que celle de leur destination ordinaire. La plupart des Femmes semblent être destinées à l'inutilité, condamnées à la Bagatelle & vouées à l'ignorance. Il est facheux de voir plusieurs Dames, malgré l'étendue de leur génie, se borner à la simple oéconomie, ou à des amusemens frivoles. *Je ne fais, disoit un Homme d'Esprit, je ne fais pourquoi on veut que les Femmes soient ignorantes. Quelles autres occupations leur prescrit on qui vailent mieux que l'Etude? La bienveillance qui les détourne du tumulte des Affaires & des Emplois, ne leur donne-t-elle le tems de bannir l'ignorance? On leur défend à la fois & les soins d'une Vie agitée, & les occupations solides d'une vie tranquille; n'est ce pas les consacrer à la paresse & à l'oisiveté? Faut il s'étonner que les Femmes ne s'occupent que de Bagatelles, on se moque d'elles, quand elles sont savantes... C'est un mauvais parti que de vouloir être ignorant, parce qu'il y a bien des Savans & des Savantes ridicules. J'aurois mieux encore que l'on fut ridicules par la Science que par l'ignorance.*

Nous avons vû le moyen de ne l'être pas, c'est d'éviter l'affectation, & de prendre Madame du CHATELET pour modèle, en essayant de l'imiter en petit. Je suis &c.

Genève ce 20. Août. 1739.

dernier ; je proposerai ensuite de nouveaux Eclaircissémés sur le Sujet essentiel de nôtre Dispute, afin de la rendre utile, s'il est possible ; en troisiéme lieu, & enfin je prendrai en considération quelques unes des difficultés contenuës dans vôtre dernière Lettre des Mois de *Février* & de *Mars*.

II. Il est vrai, *Monsieur*, que confrontant dans mon Esprit, tout ce que vous & Mr. DE CROUSAZ dites du Siftème de Mr. DE LEIBNITZ, avec l'idée que j'ai de ce Siftème, conforme à celle de son Auteur, il m'est échapé de vous attribuer à l'un & à l'autre d'avoir donné dans la déclamation. Mais quelque signification que l'on donne à ce terme, il suffit qu'il vous ait ofensé : Et comme l'Ofenseur a toujours tort, j'avois le mien, & je vous en fais à tous deux mes très-humbles excuses.

A l'égard du reproche que vous me faites, par raport à Mr. de *Crousaz*, j'ai donné des preuves de ce que je disois depuis la Page 21. jusqu'à la 27. inclusivement. *

J'ai aussi donné la raison de ma plainte, qui vous concerne & Mr. GUISI, dans les Pages 35. & 36. du même Journal. C'est, à mon avis, rendre un mauvais office à la vérité, de ne pas éclaircir suffisamment le Sujet que l'on examine, & de renvoyer à des idées absolument inconnuës. La vérité devient par-là, non seulement

proble.

problématique , mais encore comme impossible à trouver.

Suposons , *Monsieur* , pour un moment , que vous-même , ou quelqu'autre Savant , écrivit contre l'*Influence physique* , comme vous avez fait dans vos deux amples Lettres contre l'*Harmonie pré-établie* ; & qu'un troisième en fit autant contre le *Système des Causes occasionelles* , que vous avouez , sur la fin de votre seconde Lettre à Mr. *Ruchat* , être sujet à des difficultés , que vous ne voudriez pas vous engager à résoudre : Seroit-ce , je vous prie , par une pareille Méthode , qu'on découvroit la vérité ? Ne contribueroit-elle pas plutôt à la faire perdre de vûe , à embrouiller les Matières , & à augmenter le pirrhonisme ? Ne seroit-ce pas en un mot abuser visiblement de l'usage des conséquences ? C'est ainsi que les *Sceptiques Modernes* recherchent la vérité.

Ce mauvais office , dont je viens de parler est d'autant plus dangereux , qu'il vient souvent , quoi que sans aucune mauvaise intention , de la part de Personnes célèbres & respectables. Il arrive quelque fois , à ces Personnes , que ne se donnant pas la peine de voir , s'il ne seroit point possible de trouver un sens raisonnable aux sentimens diferents du leur ; elles recourent d'abord aux conséquences , qui ne découlent que du sens absurde , que ces Personnes prêtent libéralement aux Idées des Auteurs qu'elles combatent.

C'est delà que sont venuës la plûpart des divisions scandaleuses des Chrétiens, & de tous les malheurs de l'Eglise. Il ne faut que jeter les yeux sur l'*Histoire Ecclésiastique* pour s'en convaincre. C'est dans le sens que je viens d'exposer, que j'ai desapprouvé la méthode de disputer par les conséquences, parce surtout qu'on en abuse ordinairement, & que les plus habiles même, s'y laissent aller, faute d'être assez sur leur garde.

L'équité exigeroit, ce semble, que l'on en usât tout autrement, lors principalement qu'il s'agit des sentimens de Savans, qui n'ont jamais donné lieu de les soubçonner de mauvaises intentions, ou, qui au contraire ont toujours parlé & agi de manière à former des préjugés favorables à leur égard. Voilà, *Monsieur*, ce que j'ai prétendu, lorsque j'ai parlé de la Religion de Mr. de Leibnitz, & de ses idées sur la Liberté de l'Homme. J'ai cru devoir commencer par-là, la défense de ce Philosophe, non pour prouver par ce moien l'*Harmonie pré-établie*, mais simplement, pour détruire les préjugés défavantageux, qu'on avoit voulu former contre ce Systeme, en attendant, que je pusse le défendre directement. Du reste l'*Ubiquité* & l'*Impanation* ne font pas plus ici, que l'*Infailibilité* de l'Eglise & la *Transsubstantiation*, ne feroient, s'il s'agissoit des *Causes occasionelles* du Père MALEBRANCHE.

Quand

Quand j'ai distingué le Personnage du Philosophe d'avec celui du Théologien, en parlant de vous, *Monsieur*, je n'y ai certainement pas sous entendu toute la finesse que vous m'y prêtez. J'ai seulement fait allusion à la coutume, qui n'est que trop ordinaire à Mrs. les Théologiens, de traiter souvent de téméraire, tout ce qui leur déplaît; c'est encore beaucoup s'ils ne le traitent d'Hérétique & même d'Impie. Les Ouvrages Polémiques des Théologiens de tous les partis, sont des témoins de cette vérité.

Je ne sais pas, *Monsieur*, pourquoi vous dites * *qu'une Hypothèse que la Révélation combat, ne peut-être apuïée sur aucune preuve solide de la part de la Raison.* Car s'il y a une Hypothèse qui semble oposée à la Révélation, c'est sûrement celle de *Copernic*. Elle ne seroit donc selon vous, apuïée que sur des raisons frivoles, & néanmoins vous l'admettez. Et comme la Révélation suppose en quelque manière *l'Influence physique*, en ce qui concerné l'union de l'Ame, & du Corps, vous la rejetez pourtant, quoique Theologien.

Je viens à Mr. *Wolff*: J'avouë, que son stile n'est pas aussi pur que celui par exemple, de Mr. *Werenfels*, de Mr. *Ostervald* & de Mr. *Turretin*. Mais quel que soit le Stile de Mr. *Wolff*, vous avez bien compris ce que ce Philosophe

dit sur l'Hypothèse de l'*Influence physique*, & sur celle des *Causes occasionelles*. Il n'y a malheureusement que l'Article de l'*Harmonie pré-établie*, que vous trouvez environné de ténèbres impénétrables. Je suis mortifié, *Monsieur*, de vous avoir occasionné beaucoup de peine & de désagrément dans la lecture du Livre de Mr. *Wolff* que j'avois cité. Il faut espérer que cette Philosophie deviendra quelque jour plus intelligible.

Il n'est pas au reste étonnant, que les Ouvrages de Mr. *Wolff* paroissent longs, ennuyeux, & difficiles à entendre aux personnes, qui ne font pas attention, que ce Philosophe suit constamment la méthode des *Geomètres*, dont les Livres sont pleins de *Définitions*, de *Propositions*, de *Renvois*, de *Corollaires* & de *Scholies*. Mr. *Wolff* voulant traiter les Vérités philosophiques d'une manière démonstrative, n'a pû se dispenser de suivre la méthode qui mène à la démonstration.

Si le Savant Auteur de l'Extrait de la Théologie de Mr. *Wolff*, que vous m'objectez, a voit daigné faire quelque attention sur le Caractère des Ouvrages de ce Philosophe, il n'auroit pas tourné en ridicule quelques unes de ses idées, en affectant de lui prodiguer des louanges. Il n'auroit point blâmé la Définition que Mr. *Wolff* donne de la Théologie naturelle. C'est, dit-il, la *Science des choses qui sont possibles*

foibles par DIEU *. Car quoi que cette Définition ne paroisse pas auffi claire, que l'ordinaire, elle est au fonds la même; & c'est par *choix* & non simplement par *goût*, que Mr. *Wolff* l'a employée.

Il en avoit déjà indiqué la raison, prévoiant d'avance cette Objection, au §. 57. de son *Discours préliminaire sur la Philosophie en général*, mis au commencement de sa *Logique latine*, qui parut in-quarto l'an 1728. C'est, dit-il, *afin de suivre exactement une Méthode démonstrative* & parce qu'une Définition ne doit pas renfermer plus qu'il n'est nécessaire, pour les choses qui en doivent être déduites.

Ce Savant Journaliste n'auroit pas non plus trouvé de contradiction dans les paroles qu'il cite de Mr. *Wolff*, * s'il avoit voulu se donner la peine d'entendre ce Philosophe. Une seule Démonstration suffit pour prouver, dans la Théologie naturelle, l'Existence de DIEU.

Il n'est ni nécessaire, ni aisé, commodé, (que le Critique a traduit convenable) dit Mr. *Wolff*, de le faire par plusieurs ARGUMENTS, c. a. d. par plusieurs Démonstrations; parce qu'à chaque manière de démontrer l'Existence de DIEU, il faut former une nouvelle Théologie naturelle, ainsi qu'il l'explique d'abord au même Paragraphe de son Livre. Il a plus fait; il en a donné même

D 4

l'exemple

* Biblioth. Raisonnée Tom 20. 2. Part. p. 288.

* Biblioth. Raisonnée citée ci dessus, p. 290. & 291.

l'exemple, sans se contredire : Car il a composé deux Corps de Théologie naturelle. Dans le premier il démontre l'Existence de DIEU, non *à Priori*, comme le dit le Critique, mais *à Posteriori*, c'est-à-dire, par la contemplation des Ouvrages de DIEU, & de leur Contingence. Dans le second il prouve la même vérité, non pas tout-à-fait *à Priori*, comme l'on s'exprime communément ; mais à peu près de cette façon, en employant l'idée de l'Être infiniment parfait, jointe à la Notion de ses Atributs prise de la contemplation de la nature de l'Ame humaine.

Il paroît de là, à mon avis, que Mr. Wolff avoit bien pensé à ce qu'il di oit, & que son habile Critique, est allé un peu plus vite qu'il n'auroit dû. Mais en voilà assez sur les Articles accessoires de vôtre Lettre : Venons au Point essentiel.

II. Il s'agit, Monsieur, des difficultés, que vous avez trouvé à propos de faire contre l'Harmonie pré-établie, dans vos deux Lettres à Mr. Ruchat, & dans les deux que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

Après avoir lû plusieurs fois ces savantes Lettres, avec beaucoup d'attention, je trouve que toutes les difficultés ingénieuses, qu'il vous a plu de proposer d'une manière qui se fait lire avec plaisir, roulent sur trois Articles qui viennent des équivoques que Mr. Baïle avoit fait sur le Système de Mr. de Leibnitz. Le premier re-
garde

garde la principale Propriété de l'Âme ; l'autre , la Nature du Corps ; & le troisiéme concerne les Opérations de l'Âme & du Corps agissans séparément.

Dans le premier vous considerez , *Monfieur*, l'Âme , comme si pour pouvoir former ses idées ou se représenter les objets , elle devoit agir aussi volontairement , que dans les Ouvrages de l'Art , dans lesquels les Hommes se proposent un but , à quoi ils ne peuvent parvenir , s'ils n'emploient des moïens convenables pour cela.

Dans le second , vous mettez le Corps de l'Homme à peu près dans le rang des Machines de l'Art , comme s'il n'avoit pas été formé pour une Âme intelligente & libre.

Dans le troisiéme Article , enfin , vous considerez l'Âme & le Corps , comme si même idéalement , ils agissoient indépendamment l'un de l'autre.

Pour ôter l'équivoque du premier Article , il ne faut que distinguer en quel sens *Mr. de Leibnitz* dit , que l'Âme produit ses idées. De cela même qu'il compare l'action de l'Âme dans la production de ses idées , avec ce que font quantité de Corps animés ou inanimés , il étoit facile de conclure , qu'il ne l'entendoit pas dans le sens que l'entendoit le *P. Malebranche* & *Mr. Baïle* , & que vous l'entendez après eux.

Quoique l'Âme soit un véritable Agent , elle n'est cependant pas , suivant *Mr. de Leibnitz*
libre

libre dans la production de ses idées qui représentent les Objets & les Sensations. Ce grand Philosophe avoit très bien distingué les Actions libres de l'Âme, d'avec celles qui ne le sont pas, dans le Paragraphe que vous citez. Si vous aviez daigné rapporter quelques mots que vous avez trouvé à propos d'omettre, la Réponse de Mr. de *Leibnitz* à l'objection de Mr. *Baïle*, auroit paru plus claire, & auroit empêché l'équivoque. Les voici ces mots: *Coudre des points est autre chose, on agit pour une fin, il en faut savoir les moïens.* Ces mots sont précisément entre les derniers que vous avez rapporté à la Page 79. & les premiers que vous citez à la Page 83. du *Mercur* de Décembre 1737.

Mr. *Baïle* s'étoit servi de cet exemple pris de l'action de *coudre deux points*, dans le long passage, que Mr. de *Leibnitz* combat, où le Philosophe de *Rotterdam* soutient, contre Mr. *JACQUELOT*, que nous ne faisons pas, ce que nous ne savons pas COMMENT il se fait. Principe que Mr. de *Leibnitz* ne lui accorde point avec raison. Car Mr. *Baïle* assure, en conséquence de ce principe: *Que si nous nous examinons bien, nous serons très-convaincus, qu'indépendamment de l'expérience nôtre Âme sait aussi peu ce que c'est qu'une volition, que ce que c'est qu'une idée. Qu'après une longue expérience, elle ne sait pas mieux comment se forment les volitions, qu'elle le savoit avant que d'avoir voulu quelque chose. Que conclure de cela,*
ajoute

ajoute Mr. BAILE, *sinon qu'elle ne peut être la cause efficiente de ses volitions, non plus que de ses idées, & que du mouvement des Esprits qui font remuer nos Bras?*

Etrange manière de philosopher, s'il en fût jamais. Elle ne va pas à moins, qu'à faire DIEU le seul Acteur dans l'Univers, & qu'à ôter absolument toute activité aux Créatures, même les plus intelligentes & les plus libres, si elles cessent d'être des AGENS & de véritables CAUSES, dès qu'elles ignorent COMMENT se fait ce qu'elles font. Car il n'y a certainement aucune Créature, pour si sublime qu'on la conçoive, qui ne soit dans ce cas. Elles le sont toutes par rapport à la capacité, à la faculté, à la force, ou comme on voudra appeler le pouvoir qu'elles ont reçu de DIEU, d'exercer leurs *Propriétés essentielles*, dont il résulte des effets si merveilleux & si admirables, qu'ils surpassent infiniment toute leur compréhension.

Tel est le pouvoir que toutes les Créatures intelligentes en général ont, & l'Ame en particulier, de se former des idées plus ou moins distinctes des Objets par la perception; celui d'en former un jugement en les comparant entr'eux; celui d'en rapeller la représentation par la Mémoire; & enfin celui de se déterminer librement dans le choix de ces objets, par la volonté.

Toutes les Propriétés essentielles de l'Ame,
dont

dont j'avois parlé dans ma troisième Lettre à Mr. MEURON, sont comprises dans ce peu de mots, qui contiennent au fond tout ce qu'il vous a plu dire à cet égard, dans votre Lettre de *Février* 1739. & ce n'étoit pas la peine de me critiquer là-dessus.

Nous ne différons donc réellement, que dans la manière d'expliquer la production spontanée des idées plus ou moins distinctes des Objets. Vous appelez. *Monsieur*, cette propriété essentielle de l'Âme, *Une capacité de recevoir des idées*, à l'égard de celles qui sont distinctes; & à l'égard de celles qui ne le sont pas, vous appelez cela, *être capable d'être affectée par toutes sortes de Sensations*.

Rien de mieux suivant le Système de *Descartes*. Mais pour montrer que l'Âme opéroit activement dans la production de toutes ses idées distinctes & non distinctes, sans savoir *comment cela se fait*; j'avois cité l'exemple du *jugement* & de la *volonté*, en quoi, de l'aveu de tous les Philosophes sensés, l'Âme est active, quoiqu'ils soient cependant contraints d'avoüer, que l'Âme ignore absolument comment il faut qu'elle se modifie pour juger & pour vouloir. Vous répondez, 1^o. *Que lorsque l'Âme juge elle le sait, elle le sent*, 2^o. *Dans le tems que l'Âme forme des jugemens & des raisonnemens, non seulement elle éprouve ce qui se passe en elle-même, mais de plus, elle sait la part qu'elle y a, & comment elle doit agir pour produire*

duire ces Actes. Elle sait qu'elle doit se rendre attentive à la considération des idées qu'elle veut comparer, examiner si elles conviennent entr'elles, ou si elles sont opposées, & conclure ensuite affirmativement ou négativement en conséquence d'un tel examen.

L'Ame il est vrai, sent & fait tout cela quand elle réfléchit sur ses opérations : Mais il n'est pas moins vrai aussi, qu'elle ignore entièrement COMMENT cela se fait en elle, puisque ce sentiment & ce savoir ne le lui apprennent pas. C'est absolument la même chose des opérations de la *Mémoire*, du merveilleux de laquelle, vous avez avec raison une si haute idée. Il en est de même de la *Volonté*, de l'aveu de Mr. Baile. Et c'est néanmoins cette dernière Opération, la plus active de l'Ame, & celle-là même qu'on cite, pour prouver que l'Ame opère activement, & qu'elle se détermine d'elle-même, sans être déterminée par aucun autre Agent.

S'il est donc vrai, comme l'on n'en peut douter, pour peu qu'on veuille se donner la peine de réfléchir là-dessus, que l'Ame forme des idées, comme vous l'accordez d'un grand nombre; qu'elle les tire de son propre fond, comme dit Mr. de Crousaz; qu'elle forme des jugemens; qu'elle exerce sa Mémoire, & produit ses volitions, ignorant parfaitement COMMENT cela se fait en elle; pourquoi, je vous prie exclure de ce genre d'opérations de l'Ame, les Sensations

&

& la perception ou représentations des Objets extérieurs ; à moins qu'on ne veuille que DIEU aiant donné les autres propriétés à l'Âme , ne lui ait pas pû donner celle-ci : Car l'Âme fait & sent quand elle a ses perceptions , qui ne sont réellement que différentes manières de se représenter les Objets, ou leurs effets, soit entr'eux, soit à l'égard de nôtre propre Corps, quoique nous ignorions comment ces représentations se forment en nous.

Elles se forment en nous, elles se forment par nous, dit Mr. de LEIBNITZ, non pas en conséquence de nôtre volonté, mais suivant nôtre nature & celle des choses. C'est pour cela que ce Philosophe se sert de divers exemples d'opérations de Corps animés & inanimés, pour montrer qu'il n'est pas toujours nécessaire que l'on sache COMMENT se fait ce que l'on fait.

Mais, dites-vous, Monsieur, * il auroit fallu, pour répondre à Mr. BAILE, apporter l'exemple d'un Agent intelligent & libre, qui ne laisse pas de faire plusieurs choses étonnantes & merveilleuses sans le savoir. (Il falloit dire, sans savoir comment elles le font, pour suivre exactement les termes de Mr. de Leibnitz.) Mais ajoutez-vous, cet exemple auroit été difficile à trouver, pour ne pas dire impossible. Pardonnez-moi, Monsieur, ces exemples sont tout trouvés. Tous les Hommes en fournissent abondamment, dans toutes les opérations de leur Âme, ainsi que je viens de le remarquer.

L'exem-

L'exemple dont l'illustre Mr. de CROUSAZ se sert dans l'Abregé de la Logique, Pag. 39. pour prouver, qu'il y a des idées dans l'Entendement, qui ne viennent pas des Sens, prouve aussi admirablement bien; que les Hommes opèrent des Merveilles, sans savoir comment elles se font, & qu'il y a même des Hommes qui ignorent, qu'ils aient la faculté d'operer de telles Merveilles.

Il n'y a point de Laboureur, il n'y a point d'Artisan, dit cet Homme célèbre, qui ne comprenne la pensée d'un Homme qui leur dit; vous m'avez assuré telle & telle chose, il y a trois Semaines, & cependant aujourd'hui vous la niés hardiment. Il entend donc ce que signifie affirmer, ce que signifie nier. Il ne se représente pourtant ce que ces termes signifient, ni comme petit, ni comme gros, ni comme terminé par des lignes droites, ni comme terminé par des courbes, ni comme loin, ni comme près, ni comme coloré; il ne le voit, ni ne l'imagine, mais il l'entend très-bien: Il exerce donc son Entendement: Mais il n'est pas moins vrai que les Personnes de cet ordre ignorent qu'ils en aient un: D'où vient cela? C'est que pour savoir, il ne suffit pas de sentir directement, il faut réfléchir, c'est par la réflexion qu'on s'instruit, & qu'on s'éclaire. Il faut donc faire usage de son Entendement, & réfléchir sur l'usage que l'on en fait.

Cette excellente Conclusion de Mr. de CROUSAZ, montre bien, pour le dire en passant, com-

comment on peut s'assurer que l'on a un Entendement, mais elle n'apprend point comment l'Entendement produit l'idée que le Laboureur & l'Artisan entendent. Il s'agit donc, dans la Réponse de Mr. de Leibnitz à l'objection de Mr. Bayle, de même que dans l'exemple de Mr. de Crousaz, des Opérations immédiates & intérieures de l'Âme, & non de celles de l'Art. L'Entendement du Laboureur & de l'Artisan opère à merveille, quoi qu'ils ignorent qu'ils aient un Entendement. Cependant le Laboureur ne pourroit labourer, ni l'Artisan faire, par exemple, un *Sabot*, s'ils ignoroient ce qu'ils font & comment ils doivent le faire; à moins qu'ils n'agissent en labourant & en faisant le *Sabot*, par une *Spontanéité* pareille à celle de la p'ûpart des Actions des Enfans; par un *Instinct*, semblable à celui des Animaux, ou par une Simple force, comme on suppose que les *Natures Plastiques* pourroient agir.

Mr. de Leibnitz, qui avoit medité profondément sur ce Sujet, n'a rien trouvé de plus convenable, pour mieux faire comprendre sa pensée, que d'alléguer d'abord l'*Instinct*, & ensuite le *Mécanisme organique*, qui en conséquence d'une *prédelineation divine*, forme les Plantes, & le Fœtus. Distinguons à son exemple les opérations de l'Art, d'avec les opérations essentielles de l'Âme, qui en conséquence d'une *Préformation divine*, produit ses idées

ou

laïse. Aussi ne sent-on pas proprement la fanté, la maladie seule nous fait apercevoir la différence de ces deux états. Le second tems se rapporte à l'état des Enfans jusques à un âge plus ou moins avancé, jusques à ce qu'ils soient en état de réfléchir. Le troisième état enfin, se rapporte aux Adultes, Philosophes ou non Philosophes, qui réfléchissent sur les Opérations de leur Ame.

Il est vrai que, quoi que toutes les merveilleuses *Propriétés* de l'Ame, ne dépendent point de sa volonté, parce qu'elles sont un *Don* de DIEU ; il a cependant plû à la Sagesse suprême de donner à la volonté humaine le pouvoir admirable d'influer plus ou moins directement sur toutes les Opérations, qui dépendent de ces propriétés de l'Ame. Personne n'ignore l'Empire que la volonté a sur les perceptions distinctes & non distinctes, soit pour s'empêcher de les avoir, soit pour les rendre plus vives & plus claires. On n'ignore pas non plus l'Empire de la Volonté sur la Mémoire, sur les Jugemens, & même sur les *Volitions*, comme *Mr. de Leibnitz* l'a fort bien remarqué en divers endroits de la *Théodicée* : Et c'est pour le dire en passant cet Empire de la Volonté sur toutes nos Actions, qui rend l'Homme digne de blâme ou de louange, suivant le bon ou le mauvais usage qu'il en fait.

Je conclus de tout ce que je viens de dire, conformément au Système de Mr. de *Leibnitz*, sur ce premier Article, concernant la principale Opération de l'Âme, que DIEU en donnant l'existence à l'Âme de l'Homme, lui a donné & lui conserve toujours toutes ses *Propriétés essentielles*, qu'elle exerce dans le tems, sans qu'il soit nécessaire que la Divinité intervienne à chaque moment, pour imprimer des idées dans l'Âme. DIEU en créant des Êtres, leur a certainement donné quelque chose de positif, sans quoi les Créatures ne seroient que de vaines apparences, & il n'existeroit rien de réel, que DIEU seul. Sentiment qui est le comble de l'absurdité.

Une Créature intelligente sans idées, c'est à-dire, sans des Représentations plus ou moins distinctes de quelque Objet, n'est point intelligente. Mais de cela même que c'est une Créature, il s'ensuit qu'elle ne peut avoir à la fois qu'un certain nombre d'idées distinctes actuellement présentes, entre une infinité d'autres moins distinctes, & c'est entre celles ci, qu'on range celles qu'on appelle les *Sensations*, parce que cet Être intelligent ne les aperçoit que confusément & en gros. C'est là, pour le remarquer en passant, la raison pourquoi un Être intelligent créé, représente toujours FIN MENT l'*Infini*, comme Mr. de *Leibnitz* l'a dit plus d'une fois. Ce sont les bornes & le Caractère distinctif de toutes les

Créatures intelligentes en général. Il a été néanmoins très-libre à DIEU, suivant les vûes de sa Sagesse, de créer de tels Etres avec les mêmes Propriétés essentielles, mais qui dussent passer par diférens états, par raport à l'exercice de leurs propriétés, comme nous le voïons dans l'Homme.

Si telle est la nature des Etres intelligens créés, de tirer tout de leur propre fond, & de se représenter les Objets plus ou moins distinctement, suivant les circonstances où ils se trouvent; & si l'on n'aperçoit aucune contradiction dans ce Siftème, par raport à la principale propriété de l'Ame, comme il n'y en a point par raport à ses autres propriétés; je ne vois pas pourquoi l'on ne l'admettroit point comme plus convenable que le Siftème de l'*Influence physique*, qui, à l'examiner de près, confond les opérations de l'Ame avec celles du Corps, & les opérations du Corps avec celles de l'Ame.

Le Siftème de Mr. de *Leibnitz* convient aussi mieux à mon avis, que celui des *Causes occasionelles*. Car dans ce dernier, le Créateur fait des Loix générales, mais il les exécute immédiatement lui même: D'où il suit évidemment, qu'il n'a pû donner aux Créatures une nature propre à exécuter ces Loix: Ce qui est précisément le cas des Miracles, qui demandent une action immédiate de DIEU, parce que les Loix ordinaires de la Nature, ne peuvent produire cette sorte d'éfets. Ainsi,

Ainsi, quand j'ai dit dans ma troisième Lettre à Mr. Meuron, que c'est dans la Sagesse & dans la Puissance de DIEU, qu'il faut chercher la raison des idées actives, quoique non volontaires de l'Esprit créé, je ne l'ai entendu que des opérations de cette propriété essentielle de l'Ame, par laquelle elle se représente plus ou moins distinctement les Objets qui sont à sa portée: Propriété qui est certainement émanée du Créateur, suivant les règles de sa Sagesse, par un effet de sa Puissance infinie. Je transporte donc le Miracle à l'Acte plus que miraculeux de la Création, au lieu que vous, Monsieur, & les Cartésiens, faites revenir à tout moment l'Être suprême sur la Scène, uniquement pour former des perceptions ou des représentations dans l'Ame; de sorte que ce seroit DIEU, & non plus cette Ame qui pense (car Mr. de Croufaz appelle les Sensations, des Pensées,) ou bien l'action de DIEU & celle de l'Ame seroient une seule & même pensée, ce qui est absurde.

Ne concevra t'on jamais que ce que les Cartésiens disent des représentations des objets dans l'Ame, pour lesquelles ils font intervenir la Divinité, parce qu'ils refusent avec raison aux objets le pouvoir de former des idées dans un Esprit, ne vient que d'un préjugé fondé sur ce qui arrive dans l'œil? On a crû apercevoir que les Objets se peignent dans l'œil, & on a conclu de-là, qu'ils alloient aussi se peindre dans l'Ame. Et

de ce qu'on a regardé l'œil comme le sujet passif de cette peinture, l'on a aussi conclu que l'Entendement étoit passif à son tour. Or l'Entendement ne pouvant être passif, par une action immédiate des Objets, suivant les *Cartésiens*, il a falu, en retenant le préjugé ordinaire, recourir à une Action immédiate de la Divinité.

Mais s'il est vrai, que les perceptions distinctes, & non distinctes, entendant par ces dernières les Sensations, soient des pensées, & que l'essence de l'Âme consiste dans la Pensée, selon les *Cartésiens*; il sera aisé de les concilier sur cet Article avec les *Leibnitiens* ou *Wolfsiens*. Car quand ceux-ci disent que l'Essence de l'Âme est d'être *représentative de l'Univers & de DIEU même* ils l'entendent de ce que l'Âme se représente naturellement les Objets, & qu'elle trouve en elle des Idées, des Pensées, des Représentations, ou comme on voudra les appeler, qui représentent l'existence & les attributs du Créateur.

C'est aussi d'une manière approchante que plusieurs Savans *Cartésiens* entendoient & concilioient l'*Harmonie pré-établie* avec le Système des *Causes occasionelles*, en concevant les Pensées de l'Âme comme Causes occasionelles des Mouvements du Corps, & les Mouvements du Corps, comme Causes occasionelles des Pensées de l'Âme, & non comme Causes occasionelles à quelque Opération immédiate de DIEU.

Ce Système des *Causes occasionelles*, ne diffère
que

que de nom de celui de l'*Harmonie pré-établie*, parce que le Corps & l'Ame n'agissant pas philosophiquement l'un sur l'autre, ni dans l'un, ni dans l'autre Système; il reste à dire que le Corps & l'Ame, ne sont que des *Causes occasionelles* IDÉALES, des opérations concomitantes & réciproques, de l'un & de l'autre. De sorte que ce seroit au fond le Système de Mr. de *Leibnitz*, & non celui de Mr. *Descartes*, comme on l'entend communément. C'est pour cela, que Mr. de *Leibnitz* a témoigné plus d'une fois sa satisfaction de voir, que des Savans *Cartesiens* entendoient de cette façon le Système de leur Chef.

Quoiqu'il en soit de cette manière d'entendre de le *Système Cartésien*, les pensées qui ne sont que des idées, des représentations, des comparaisons & des jugemens des Objets appartenans en propre à l'Ame, de l'aveu de tous ceux qui reconnoissent sincèrement une différence essentielle de l'Ame & du Corps, & l'Ame les tirât par conséquent de son propre fond, sans les emprunter d'ailleurs; il est facile d'en conclure que toutes les Objections pleines d'Esprit, que vous faites là-dessus, dans la supposition que l'Ame devroit être l'*Artisan* de ses idées, sont à pure perte. Du reste si l'Ame, dans le *Système Leibnitien*, fait attention à toutes ses opérations, elle ne sera ni moins convaincue de sa dépendance de DIEU, ni moins reconnoissante de la libéralité de cet Être suprême, que si elle y réfléchissoit

chiffoit à l'aide du Système *Cartésien*, ou que si elle fondoit ses Réflexions sur le Système de l'*Influence physique*, entendu d'une manière aussi relevée & aussi orthodoxe que le célèbre Mr. **GUISE** l'a expliqué.

Je viens, *Monsieur*, au second des Articles principaux auxquels j'ai dit que se réduisoit tout notre différet. Il regarde la nature du Corps de l'Homme. Il paroît d'abord que ce Corps, étant fait pour une Ame intelligente & libre. de l'aveu de tous les Philosophes qui les distinguent comme il faut l'un de l'autre, il étoit facile de conclure de-là, que cette Machine différoit absolument, non seulement des plus parfaites de l'Art, mais même de celles de tous les autres Corps organiques qu'il y a sur la Terre. En effet il n'y a point d'habile Anatomiste qui n'avoûe, que l'organisation du Corps humain, ne soit infiniment plus excellente, que celle du Corps de quelque Animal que ce soit. Car quoique les Corps des Animaux soient organisés dans toutes leurs plus petites parties, aussi bien que le Corps de l'Homme, celui-ci différe de ceux là, en ce qu'il est capable d'une infinité d'inflexions & de mouvemens, dont il est impossible que ceux ci soient susceptibles. Et cela précisément, parce qu'il est destiné à exécuter la volonté d'un Esprit libre auquel il appartient.

Si donc la nature du Corps de l'Homme différe essentiellement de celle du Corps des Animaux

maux ; à plus forte raison ce Corps, différera-t-il des Machines de l'Art les plus composées & les plus artivement travaillées . Celles ci ne sont point organiques , mais elles sont faites simplement de quelques pièces de rapport , diversement figurées , & adaptées pour une fin , ou tout au plus , pour un petit nombre de fins très-déterminées . Le Corps humain est néanmoins une Machine , mais une Machine dont l'excellence de la Structure & du Mécanisme surpasse autant celle des Machines de l'Art , que l'Auteur du Corps humain surpasse en Puissance & en Sagesse , les Ouvriers des Machines artificielles . De sorte que ce n'est que fort improprement qu'on les compare quelques fois entr'elles .

Pour bien comprendre le Mécanisme du Corps de l'Homme , il ne suffit pas de le considérer dans ce que ce Mécanisme a de commun avec celui des Corps des Plantes & des Animaux ; Mais il faut avoir égard à deux fonctions infiniment plus nobles , à quoi il est destiné . C'est de représenter par différens mouvemens à l'Âme , tout ce qui se passe au dehors par rapport à elle ; & de représenter au dehors tout ce qui se passe dans l'Âme , & d'exécuter non seulement les Actes spontanés de cette Âme , mais aussi les déterminations libres de sa Volonté .

Voilà donc , suivant cette idée , deux sortes de Mécanismes , dans le Corps humain .

Les

Les Mouvements qui résultent du Mécanisme de la Machine, en tant qu'elle fait partie du Monde corporel, sont ceux que j'attribue avec tous les Philosophes à une *Nécessité Mécanique*, dont les effets très-variés, montrent que cette nécessité n'est pas exemte de contingence, comme l'est la *Nécessité Géométrique*; telle par exemple que l'est celle des trois *Dimensions* de la Matière, parce que la *raison des Loix du mouvement*, & la *raison du nombre ternaire des dimensions différent*, en ce que la première consiste dans le choix du meilleur & la seconde dans une *Nécessité Géométrique* & *aveugle*, ainsi que Mr. de LEIBNITZ l'a très bien remarqué au §. 351. de la *Théodicée* &c.

Mais laissant pour un autre Ouvrage S. P. à DIEU l'Examen du principe de convenance, sur quoi roulent les Loix générales du Mouvement, c'est-à-dire, de l'Action des *Causes eficientes*, fondées sur la considération des *Causes finales*, qui jointes ensemble, sont la Base du Système de Mr. DE LEIBNITZ, je crois qu'il suffira pour mon dessein, de proposer à présent quelques Réflexions sur cette partie du Mécanisme du Corps humain, qui se rapporte directement à l'Âme.

Je remarque d'abord que le premier effet de ce Mécanisme concerne les divers mouvements des Corps environnans dont l'action par rapport, au Corps de l'Homme est différemment déterminée par les Organes des cinq Sens : Mouvements

mens qui sont aussi contingens, que le Corps humain est supposé se rencontrer en diverses Relations avec les Corps aperçus & sentis ; ou pour le dire en d'autres termes : Mouvements qui se rapportent aux perceptions des Objets, & aux Sensations.

Ces Mouvements sont produits par différens Corpuscules, qui agissent directement par le Canal des Organes sur le *Suc Nerveux*, ou pour parler peut être plus exactement, sur les *Esprits Animaux*, qui résident dans ce *Suc Nerveux*. Les Corpuscules extérieurs communiquent donc aux Esprits Animaux des mouvements très prompts & plus ou moins réguliers, sans aucune autre image : Car l'image ne consiste précisément, que dans la Représentation que l'Âme se fait de ces divers mouvements. Quelles seroient, je vous prie, dans le Corps les images du son, des Tons de la Musique, des Couleurs, de la Lumière, des Odeurs, du Goût, & du Tact ? Ce n'est, pour le remarquer encore en passant, qu'un préjugé, pris de ce qu'on croit, que les Objets se peignent dans l'œil, qui a fait imaginer des images corporelles. Il n'y a rien de tel dans le Corps, mais simplement divers mouvements plus ou moins réguliers, en un mot, diversifiés en mille façons.

Les Esprits Animaux sont donc susceptibles d'un mouvement infiniment prompt, & font dans le Corps humain l'office de l'Ether, de la
Lumié-

Lumière , des petits Tourbillons de la Matière Subtile , ou comme on voudra apeller les Corpuscules extérieurs avec lesquels ces Esprits animaux communiquent. Et quels que ceux-ci puissent être, on est fondé à comparer leur promptitude à celle de la Lumière. Elle parcourt, de l'aveu des plus habiles Philosophes modernes, plus de trente deux millions de lieües, en huit minutes ; C'est à dire, quatre millions de lieües en une minute, ce qui seroit plus de soixante six mille lieües en une seconde, c'est-à-dire pendant un batement d'Artère. Aussi l'expérience prouve, que la communication des mouvemens qui ont lieu dans les Organes se font comme dans un instant, parce que les intervalles infiniment petits, qu'il y a reellement dans leur Action, sont absolument imperceptibles.

Et comme les *Esprits Animaux* diversément agités, servent, selon les vües de la Sageffe Suprême, à représenter à l'Ame ce qui se passe dans le Corps qui lui appartient, & par son moien ce qui se passe au dehors ; ces mêmes Esprits servent aussi à leur tour à représenter dans le Corps & par son canal au dehors, ce qui se passe dans l'Ame.

Tout ce qu'il y a d'intellectuel dans l'Ame ; tout ce qui s'y passe de beau dans les raisonnemens les plus abstraits de son Entendement, est représenté dans le Corps par le mouvement subtil de la parole intérieure, qui se raporte aux

Arti-

Articulations de la voix humaine , qui sont des Signes d'institution des idées même de l'Ame , & de la faculté de raisonner. Et c'est à cet égard que l'Ame est la plus libre : Ce qui a fait dire à Mr. DE LEIBNITZ , *qu'il n'y a rien qui dépende plus de l'Homme que ses pensées ; * Et aussi que les plus abstraites pensées ont besoin de quelque imagination **.*

Tout le reste de ce qui se passe dans l'Ame a un raport plus ou moins mêlé avec les sensations , avec les passions , c'est-à-dire , que ce sont des actes spontanés plus ou moins distincts de l'Ame même. Enfin c'est en conséquence de tous ces mouvemens qui , venant du dehors , sont plus ou moins distinctement représentés dans l'Ame , & de ceux qui représentent dans le Corps ce qui se passe dans l'Ame , que réunis ensemble , ils lui servent à exécuter sa volonté au dehors par les Organes qui sont destinés pour cela.

Si nous ajoutons à toutes ces considérations , que le jeu des *Esprits Animaux* est en général , aussi naturellement indéterminé , tant par raport à l'action des Corps environnans , que par raport aux pensées de l'Ame , ainsi que le sont les molécules de la Lumière répandues dans l'Ether , comme Mr. JEAN BERNOULLI le Fils le pense fort judicieusement , * nous trouverons une parfaite

* Leibnitiana de Teller pag. 219.

** Repliqué à Mr. Baile pag. 409. du Tom. II. du Recueil de Mr. Des Maisieux.

*** Voyez son Discours sur la Propagation de la Lumière , qui a remporté le prix de l'Académie Royale des Sciences pour l'Année 1736.

parfaite contingence dans la partie du Mécanisme du Corps qui se rapporte à l'Âme ; & la distinction que j'avois faite du nécessaire & du contingent dans la même Machine , & non dans la même Action , ne sera plus un Carré triangulaire , & l'Âme n'en sera ni moins libre , ni moins responsable de ses Actions.

Les mouvemens extérieurs détermineront d'une manière contingente , quoique physique , les mouvemens des Esprits Animaux ; & la Spontanéité aussi bien que la Volonté de l'Âme détermineront , non *physiquement* , mais *idéalement* , les mêmes Esprits animaux , & cependant cette détermination sera aussi réelle , que si elle étoit physique ; parce que la Sagesse suprême , fondée sur la prévision des idées & de la volonté de l'Âme , a disposé ces Esprits animaux de telle manière , qu'ils s'agiteront comme il faut en conséquence de ce qui se passera dans l'Âme ; de sorte que la Volonté de l'Âme en est *idéalement* l'Auteur , aussi véritablement que si l'*Influence physique* avoit lieu. Et voilà *la Main qui agit sur le Bouton* , comme vous avez eu la bonté de m'apprendre à le dire.

Je me flatte , *Monsieur* , que tout ce que je viens d'exposer sur ce second Article , vous paroitra suffisant , pour montrer la différence infinie qu'il y a du Corps humain à quelque autre Machine de ce Globe , quelle qu'elle puisse être. J'espère aussi que vous ne trouverez plus étran-

ge qu'une Machine telle que l'est le Corps de l'Homme, puisse exécuter les volitions d'une Ame intelligente & libre, puisqu'on voit un *Joueur de Flute artificiel à Paris*, qui imite avec beaucoup de justesse plusieurs Actions de l'Ame intelligente & libre d'un habile Musicien. Car ce seroit, je pense, une chose absurde de conclure, de ce qu'un Artiste a su faire une telle Machine, que donc le Musicien n'auroit pas usé de sa liberté, en composant les différens Airs de Flûte que la Machine imite, & en les jouant lui-même; qu'il y a là du *Fatum*, & que c'est la même chose dès qu'il s'agit du Corps humain, considéré comme une Machine faite exprès, pour exprimer au dehors tous les Actes d'une Ame intelligente & libre.

Ceci nous mène naturellement à l'Examen du troisième Article de notre Diferent: C'est *Monsieur* que vous considerez le Corps & l'Ame, comme s'ils agissoient indépendamment l'un de l'autre, même idéalement. Mr. de *Leibnitz* a bien dit dans tous ses Ecrits, qui concernent son Système de l'*Harmonie pré-établie*, que l'Ame agit suivant sa nature, & que ses opérations, toutes spirituelles & non mécaniques, ont des Loix fondées sur la considération des Causes finales. Il a dit aussi que le Corps humain agit suivant ses Loix, mécaniques à la vérité & fondées sur la considération des Causes éficientes, mais dont les mouvemens s'açordent néanmoins

moins parfaitement avec les opérations de l'Ame : De sorte que l'Ame & le Corps agissent bien indépendamment l'un de l'autre *physiquement*, mais non pas *idéalement*.

Ce n'est donc que par une fiction métaphysique naturellement impossible, qu'on peut considérer l'Ame & le Corps comme existans & agissans à part l'un sans l'autre. Mr. de *Leibnitz* l'avoit remarqué avec beaucoup de raison, dans sa Réponse aux premières objections de Mr. *Baïe*, qui s'étoit d'abord fusi de cette idée feinte, par une équivoque peu convenable à un Esprit aussi pénétrant que le sien, vû qu'on ne peut fonder aucun raisonnement solide sur une pareille Fiction : Car il ne s'ensuit pas de ce que les Loix de l'Ame différent de celles du Corp, qu'ils puissent être l'un sans l'autre pendant cette vie.

En éfet l'Ame est considérée *idéalement* comme devant exister dans le tems accompagnée d'un Corps organique, pendant toutes les circonstances de cette vie. Et le Corps humain est considéré *idéalement* comme devant appartenir, pendant le même tems, à une Ame intelligente & libre. De sorte que suivant cela, toutes les idées qui se raportent au *Corps organique idéal*, & par son moien au *Monde corporel idéal*, dont il fait partie, appartiennent à cette Ame; tout comme les mouvemens du Corps organique, qui répondent aux pensées de cette *Ame idéale*,

&

& par elle au *Monde intelligible idéal* dont il fait partie, apartiennent à ce Corps.

Toutes les difficultés dont qu'on fait & qu'on peut faire, en suposant ce qui n'est qu'une fiction contraire à la Nature des choses, comme si l'Ame pouvoit exister seule, & comme si le Corps pouvoit subsister seul, portent nécessairement a faux. Et la suposition que fait Mr. *Baile* de l'Anéantissement, par exemple, de l'Ame de CESAR est absurde, comme le sont toutes les supositions Métaphisiques, que les Philosophes emploient quelques fois pour découvrir quelque vérité, ainsi que Mr. *de Leibnitz* le remarque dans sa Réponse à Mr. *Baile*. Ils font intervenir la Divinité, pour operer des choses, à quoi sa Sagesse ne peut jamais se prêter.

Il est même de la dernière évidence que la suposition de Mr. *Baile*, est non-seulement impossible, sauf la sagesse de DIEU, mais même qu'elle est entièrement inutile, parce que le Corps de CESAR seroit censé dans ce cas, agir toujours, comme si l'Ame de cet Empereur existoit réellement, de sorte que tous les Mouvements de ce Corps, qui se rapporteroient aux idées & aux volitions de l'Ame de CESAR, seroient censés être produits en conséquence des pensées & des volitions de cette même Ame, que l'on suposeroit avoir été anéantie. L'inutilité de cette suposition, pour le but dont

il s'agit, paroît encore, en ce qu'aucune Intelligence créée, ne pourroit s'assurer de l'annéantissement de l'Âme de CESAR, que par une Révélation expresse de DIEU, d'autant moins croiable pourtant qu'elle seroit diamétralement opposée à toute l'évidence de la Lumière naturelle qui vient aussi de DIEU. Cette Lumière diroit incessamment, qu'il y a une Âme, & la Révélation assureroit qu'il n'y en a point. On ne sauroit, dans ce cas, laquelle des deux diroit vrai.

Dailleurs le Raisonnement de ceux qui emploieroient la Fiction de Mr. Baile, pour conclure, de ce que le Corps de CESAR exécute-roit *sans Liberté* toutes les Actions de l'Âme à laquelle il appartenoit, (qui dans la supposition ne seroit plus) que donc cette Âme n'auroit pas été plus libre que son Corps; ce Raisonnement dis-je, ne seroit pas plus concluant, que le seroit celui d'une personne qui assureroit, que le Musicien dont j'ai parlé, n'auroit pas été libre, parce que le *Faune Artificiel* qui l'imite ne l'est point.

Je dis à cela, que comme la certitude du passé a fondé l'Art de l'Ouvrier qui a fait le *Faune* de Paris, sans que la Liberté du Musicien en eût été lésée, lors qu'il composoit ses *Airs* & qu'il les jouoit sur la Flute Traversière; de même la certitude de l'avenir prévu, a fondé l'Art Divin qui a formé le Corps de
CESAR

CESAR pour servir à l'Âme de cet Empereur, sans que cette prévision, accompagnée d'une certitude entière, ait influé le moins du Monde, sur la Liberté de cette Âme, qui devoit être unie pendant cette vie avec ce Corps. pour former ensemble un *Supôt* qu'on appelle CESAR.

De tout cela il me semble que je puis conclure sans témérité, 1. Que l'Âme humaine (car il s'agit d'elle uniquement) n'est pas l'Auteur de ses Propriétés, mais qu'elle est le véritable Auteur de l'exercice de ces mêmes propriétés, soit par une spontanéité qui lui est propre, soit par les déterminations libres de sa volonté. 2. Que le Corps humain a été fait avec tant d'art qu'il peut servir à l'exercice spontané & volontaire des facultés essentielles d'un Être intelligent & libre, tel que l'est l'Âme de l'Homme. 3. Et enfin que la prévision des Actes volontaires ne change en rien leur contingence, & ne les rend absolument point nécessaires, puisqu'il reste toujours vrai que l'Homme avoit le pouvoir de se déterminer autrement.

Ce que je viens de dire, par rapport aux trois Articles principaux qui concernent nôtre différent, pourroit suffire pour vous *Monsieur*, & pour des Philosophes aussi pénétrants que vous l'êtes. Il me resteroit cependant encore, suivant mon Plan, à discuter un peu plus ample-ment quelques autres Articles, auxquels vôtre

84 JOURNAL HELVÉTIQUE

dernière Lettre m'appelloit entr'autres ceux de *Idees innées & du développement des Idées*, avec quelques autres Points qui en dépendent ; mais les bornes du *Journal Helvétique*, ne me permettant pas de m'étendre à présent d'avantage ; j'espère que vous ne trouverez pas mauvais, que je reserve pour une autre Lettre ce que j'ai à dire là dessus. Je le ferai le plus succinctement qu'il me sera possible & ce sera le dernier Critique qui paroitra de ma part sur cette Matière dans ce Journal ; d'autant plus que je viens d'apprendre, qu'un habile Homme va donner dans peu une Réfutation des deux Ouvrages que Mr. de *Crousaz* a donné au public, en apparence contre Mr. *Pope*, mais réellement contre Mrs. de *Leibnitz & Wolff*, à laquelle il a ajouté une Réponse à vos deux Lettres adressées à Mr. *Ruchat*.

En attendant, je vous prie d'être persuadé que malgré notre Dispute Littéraire, je n'en conserve pas moins les sentimens d'estime & de considération avec lesquels j'ai toujours été & serai toujours très respectueusement :

MONSIEUR

Néâchatel le 30.
Août 1739.

Votre très-humble & très-
obéissant Serviteur
BOURQUET

IDIL-



I D I L L E

Heuroux ! qui dédaignant une gloire importune
 Vit consent dans l'obscurité ;
 Et qui fait borner sa fortune ,
 A cueillir la Poire ou la Prune
 Sur les Arbres qu'il a planté !
 Trop heureux le Mortel qui déteste le Crime ,
 Et qui sus ses besoins mesure ses desirs ;
 Son Cœur sent tout le prix d'un bonheur légitime ,
 Jamais de coupables plaisirs ,
 Ne lui coulerent des soupirs ;
 Jamais de ses remords il ne fut la victime !
 Il méprise des Grands l'embarras somptueux ;
 Combien de souterrains , d'intrigues , de bassesses ,
 Pour obtenir des titres fastueux !
 Et qui peut ignorer que d'immenses Richesses
 Couvrent le plus souvent un précipice affreux ,
 Hâ ! ces biens faux & dangereux ,
 Valent - ils les vrais biens que la simple Nature
 Etale sans cesse à nos yeux ?
 Celui qui des Grandeurs reconnoit l'imposture
 Du sort trop inconstant ne craint jamais l'injure ;
 A l'abri des Revers il goute le Repos .
 Souvent un Livre en main , errant à l'avanture ,
 Il contemple le cours de ces petits Ruisseaux ,
 Qui sortant d'une source pure ,
 Et mêlant le plus doux murmure ,
 A l'aimable concert que forment mille Oiseaux ,
 Sur un sable argenté roulent leurs petits flots ,

86 JOURNAL HELVÉTIQUE

Jusques dans l'abîme des eaux.
Hélas ! c'est ainsi que la Vie
S'écoule avec rapidité !
Faut-il que la Haine & l'Envie ,
Altérant de nos mœurs l'aimable pureté ,
Troublent une félicité ,
Déjà si courte & si fragile ?
Hâ ! si l'Homme moins imbécile ,
Connoissoit mieux ses intérêts ,
Dans le sein des Vertus , Compagnes de la Paix ,
D'un bonheur constant & tranquille ,
Il goûteroit tous les atraits.
O Paix ! Fille du Ciel , vien te montrer aux Hommes ,
Vien calmer leurs noires fureurs ,
En toi sont tous les biens , & la Terre où nous sommes ,
Sans Toi , n'est qu'un séjour d'horreurs.

Geneve le 27. Juillet 1739.



L'HOMME ET LA TERRE APOLOGUE.

DANS les tems heureux de Rhée
L'on nous dit assés souvent
Que la Terre fut parée
De maint & maint ornement.
Mais j'ai vu dans un vieux Livre ,
Et ce Livre est le Bonsens ,
Que le Poëte s'enyvre
Des Fables du bon vieux tems ,
Et que la simple Nature ,
Produisoit sans nul souci

Parmi ses fleurs, sa Verdure,
 Beaucoup de Ronces aussi.
 De sa parure grossière
 La bonne Dame étoit fière,
 Quoique confuse & sans goût,
 Son Erreur la rendoit vaine;
 L'Homme qui dans son Domaine
 Voit la Terre, observe tout,
 Et piqué par une Epine
 Dont la pointe le chagrine,
 Sa patience est à bout.
 Il l'arrache, & sa colère
 Déplait d'abord à la Terre;
 Elle gronde, & fait du bruit
 De ce que sa main sauvage
 E'Ouvrage qu'elle a produit.
 Lui se plaint que cet Ouvrage,
 Au lieu d'être utile, nuit.
 Puis doucement il la flate,
 Représente que si peu
 Qu'elle souffre qu'on la grate,
 Nature verra beau jeu.
 A ces mots, dits avec grace,
 Elle souffre qu'il déplace,
 Ses inutiles Buissons,
 Et bientôt voit, à leur place,
 Sortir, des Sillons qu'il trace,
 Des Fleurs, des Fruits, des Moissons,
 La Nature s'en étonne,
 Et la Terre avec plaisir
 Voit que bientôt on frédonne
 A mesure qu'on entonne
 Le plus flatteur Elixir.
 De sa mousse elle voit naître

L'Alégresse avec les Jeux ;
 Elle a peine à reconnoître
 Des biens qui passent ses vœux,
 Tu seras toujours mon Maître
 Dit elle ; ô sage Mortel !
 Et tout ce que je puis être,
 Vient de ton Art Immortel.
 Poursuis, crois ma parure,
 Qu'étois-je avant ta Culture ?
 Ne m'abandonnes jamais ;
 Moienant quoi je te jure,
 Par le Stix & son murmure,
 De redoubler mes bienfaits.
 L'Homme accepta l'Alliance,
 Dès lors, avec diligence,
 La Terre, à tous nos besoins,
 Fournit sa riche abondance,
 Pourvû que sans indolence
 L'Homme redouble les soins,
 Gardons nous de jamais rompre
 Les Articles du Traité :
 Si l'Homme alloit en corrompre
 Les Loix & la pureté,
 Il pourroit bien interrompre
 Sa douce félicité.

E X T R A I T

*D'une Lettre à un Ami, accompagnant l'Envoi de
 l'Apologue précédente.*

JE vous envoie, *Monsieur*, une Pièce d'un
 goût simple & naïf ; peut-être que ce genre
de

de Poësie douce & coulante ne manqueroit pas de graces , s'il étoit traité par une main plus habile. On est bien aisé de se délasser quelquefois de l'Entouffiasme , & de voir la pure Nature , pour oublier l'Art qui souvent la contrarie. C'est là que l'Esprit se laisse aller sans éfort , & qu'il se fait un jeu de ce dont il ne pourroit faire un Chef-d'œuvre. Si l'idée de ce petit Ouvrage vous plaît , j'en serai charmé , quoiqu'elle ne soit point de moi. Mon Caractère n'est point jaloux , & j'aime mieux être pauvre que d'être riche de Pirateries. Un Metteur en œuvre ne fait pas le Diamant , il se contente de le monter d'une manière fine & légère : Sa façon n'en égalera jamais le prix ; il le fait , sans que cette certitude le rebute. Quoique le sujet que j'ai choisi soit une espèce de Canevas , il est trop beau pour me flater qu'il puisse être couvert par la broderie. Vous allés le voir dans les propres termes du Fragment , dont mon Apologue est l'imitation. Il est tiré des *Dialogues de Mrs. Patru & d'Ablandcourt sur les plaisirs*. * Ouvrage digne de plaire aux plus délicats.

Puisque nous sommes de loisir (dit Mr. d'ABLANCOURT) je veux vous conter une espèce de Fable , que me faisoit un Villageois de mes Voisins , Homme d'assés bons sens , quoique grossier. Il n'y a pas grande invention ; mais la naïveté n'en est pas désagréable.

Au commencement (me dit-il) la Terre voïant qu'elle

qu'elle produisoit des Buissons, des Plantes, des Herbes & d'autre Verdure, étoit toute fière de ses Ornemens. Elle ne vouloit pas souffrir qu'on y touchât. L'Homme aiant trouvé un bon moment, lui représenta son erreur : Il lui dit que toute cette abondance étoit vaine & stérile, & il lui fit voir l'inutilité de ses productions, si on ne les perfectionoit par le travail : Mais que si elle vouloit se laisser manier, & se confier à lui, il l'orneroit mieux qu'elle ne faisoit elle-même ; qu'il la rendroit plus belle & plus utile. La Terre accepte le parti. L'Homme commença donc par lui arracher les Buissons & les Arbrisseaux tout à fait inutiles. Il sema le Bled, il tailla la Vigne, & il lui fit perdre ce qu'elle avoit de sauvage. Il en usa de même à l'égard des autres Arbres, & la Terre voioit avec surprise sortir de son sein des Fleurs, des Plantes, des Arbres qu'elle ne connoissoit plus, tant ils étoient changés, & des Fruits qu'elle ne se croioit pas capable de produire. Alors elle s'abandonna à la conduite de l'Homme, & promit de lui donner des Moissons & des Fruits en abondance, pourvu qu'il lui continua ses soins.

En effet (ajouta d'Ablancourt) presque tout ce qui sort de la Terre est absolument inutile & infructueux sans la culture ; vous diriez que les Plantes ne sont qu'ébauchées par la Nature, & que c'est à l'industrie de l'Homme à les finir. Il en est de même de nous. La Nature ne nous a que commencé, & si nous n'avons soin de nous achever par la Piété & par la Raison, nous ne sommes pleins que de Ronces & d'Épines, qui ne nous produisent qu'un

Orgueil

Orgueil ridicule...., Mais finissons la Morale &c.

Vous me trouverez bien peu politique de copier mon Original si loin ; car assurément il finit par une application plus complete & plus intéressante que la mienne ; mais j'ai crain de gêner la naïveté presque badine de mon récit, & de tomber dans un défaut en en doublant la Moralité. La mienne se borne à recommander le Travail, & même d'une manière indirecte, pour ne pas se rendre pesante. Je laisse presque tirer cette Vérité au Lecteur. La culture de l'Esprit par l'Etude, & celle du Cœur pour les sentimens découle si naturellement de la même source, que cette belle & sublime Vérité se développe & se recommande d'elle-même.

Vous n'aurez cependant qu'à dire un mot pour me faire convenir de mon tort. J'ai l'honneur d'être parfaitement, &c.



L E T T R E

AU SPECTATEUR SUISSE.

VOUS dormés *Monsieur le Spectateur*, que faut-il faire pour vous réveiller ? Faut-il vous émouvoir par l'atrait flatteur d'un Eloge bien assaisonné, & vous dire que vous marchés dignement sur les pas des *Stelles* & des *Adiffons*, * Faut-il pour se confor-

* Auteurs du Spectateur Anglois.

conformer à vôtre goût & à vôtre judicieuse invitation, relever finement ce qui a pû vous échaper de foible ou de defectueux ? Une Critique délicate , est un aiguillon bien propre à exciter nôtre émulation & à nous tirer de cette espèce d'indolence, qui est l'ennemie la plus redoutable des Arts & des Sciences. Peut-être craignés vous que le *Journal Helvétique* ne vienne à tomber & que vous ne soies écrasé par sa chute; mais rassurés vous; je vous garanti que tant que nos Savans continueront à enrichir, comme ils ont fait, ce Journal de leurs Productions, & que l'on y verra réunir l'utile & l'agréable, on se fera toujours un plaisir de le lire & de l'acheter. Il faudroit que la *Suisse* fut bien dépourvûë de Gens de Lettres pour manquer de Matériaux, & il faudroit qu'il y eut bien peu de goût, bien peu d'amour pour les Sciences & pour les Beaux - Arts, si l'on venoit jamais à négliger un Journal qui a pour objet de les faire connoitre, & de les perfectionner.

Après avoir levé cette légère difficulté, il me reste à vous proposer quelques doutes, & à vous prier de les éclaircir. Quel parti doit prendre un Homme qui a de violens soupçons de l'infidélité de sa Femme ? En gardant le silence, il autorise en quelque manière le crime, & il fait tort à sa Famille, s'il en a, parce qu'il est fort à craindre que son Epouse ne continue un Commerce incestueux, & n'af-

socie

socie les fruits de son libertinage à ses Enfans légitimes. D'un autre côté, s'il parle & s'il ose se plaindre, il se couvre d'infamie, & sa honte réjaillit jusques sur sa posterité. Comment soutenir d'ailleurs les traits aigres dont le Public malin prendroit plaisir à le percer? Faudra-il imiter la conduite de ce Furieux, qui pour punir une Epouse infidèle lui plongea le Poignard dans le sein, & ne le retira tout sanglant que pour s'en frapper lui même & s'arracher la vie?

Que doit faire encore un Homme qui a fait Serment d'épouser une Fille, & qui vient ensuite à reconnoitre qu'elle est indigne de lui? Il est lié d'un côté par la Sainteté du Serment: Dieu lui même est témoin de ses promesses. D'un autre côté, s'il remplit ses engagements, le Mariage n'est pour lui qu'une source de soupçons, de peines & de regrets; comme si c'étoit peu de chose que les embarras qui sont la suite de l'Himen le plus heureux, faut-il y ajouter encor le chagrin de ne pouvoir rompre des nœuds qu'une Conscience peut être trop délicate a rendu indissolubles?

Mais pourquoi vous indiquer des sujets, pouvés vous en manquer tant qu'il y aura des Hommes? Le Monde est un vaste Livre, dont on n'a pas encore déchiffré tous les Feuilletts. *La Bruïère, Pascal, La Rochefoucault*, n'ont pas tout dit, & malgré leur pénétration, on trouve encore

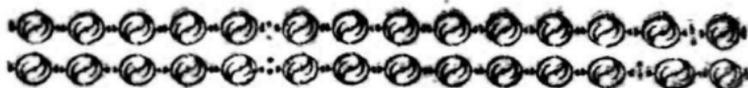
encore à glaner après eux. Les Mœurs des Hommes, leurs Défauts, les Modes singulières que le Caprice invente & que la Nouveauté fait recevoir avidement, certains Usages particuliers à une Nation, tout cela peut offrir une vaste Matière à un *Spéctateur* attentif; peut être même conviendrait il de faire sentir le ridicule de certains défauts, qui dans le fond ne sont pas un vice, mais qui altèrent les douceurs de la Société. Je voudrois fronder par exemple ces *Misanthropes*, qui interprètent malignement les discours les plus innocens, & qui sont regarder comme un Crime les choses les plus indifférentes. Que penser de ces Gens qui portent partout l'ennui dont ils sont dévorés, qui fulminent sans cesse contre les plaisirs, que l'âge, ou que leur état leur refusent & qui froncét le Sourcil au badinage le plus délicat? Que dire de ces Gens qui sont toujours renfermés dans un Cercle dont ils ne sauroient sortir; qui ne sont que *Théologiens*, que *Jurifconsultes* ou que *Marchands*; qui semblent ignorer que de bonnes Actions valent mieux que l'*Hébreu*, que *Cujas*, & que des *Richesses*; Gens qui dédaignent tout ce qu'ils ignorent, qui ne réfléchissent pas que nous avons plusieurs sortes de devoirs à remplir, & qu'il n'y a rien de plus digne de l'Homme que de faire bien l'Homme? Mais pour mériter un titre si honorable, il faut commencer de bonne heure à le devenir; c'est l'ouvrage d'une bonne Education & du soin qu'on a eu de cultiver sa Raison. Je vous

invite

invite donc, *Monsieur*, à travailler sur une Matière si importante; rien n'est plus digne d'un Spectateur que d'arracher de nos Cœurs les semences de tous les Vices, & que d'y faire germer les Vertus. Par là vous formerés des Citoyens sages & affectionnés à la Patrie, & de bons Pères de Famille. Une bonne Education se perpétue jusqu'à la Postérité la plus reculée. Les Enfants profitent ordinairement plus ou moins des lumières & des instructions de leurs Aïeux: Aiant devant les yeux leur exemple; ils auroient honte de dégénérer, & de ne pas suivre leurs Modèles: Des Pères sages & éclairés sont comme des Arbres forts & vigoureux, qui ne portent que de bons fruits, & dont on chérit l'espèce; mais vous êtes plus capable que moi de faire sentir les heureuses influences d'une bonne Education. Quoique cette Matière ne soit pas neuve & qu'elle ait été traitée par de fort habiles Gens, j'espère, que vous y répandrés encore de nouvelles lumières. Peut-on vous proposer quelque chose de plus utile. *Je suis &c.*

A V I S.

ON a établi, depuis quelque tems, une nouvelle Manufacture de Cartes dans la Ville de MORGES en SUISSE. Il s'y fabrique actuellement des Cartes, au Portrait de telles du Sr. MADENIE' Père, de Dijon, qui égale, suivant le dire des Connoisseurs, celles ci, tant en beauté qu'en bonté. Cette Manufacture fournira dans peu des Tarreaux d'une grandeur raisonnable, & des Cartes à la mode, d'une nouvelle façon: le tout à un très juste prix & à meilleur compte que celles qu'on tire de l'Etranger. Ceux qui en souhaiteront pourront s'adresser à MORGES aux Srs. NICOLAS DODI & ARNOLD DUMAINE, qui sont les Cartiers de cette nouvelle Fabrique.



LOGOGRIPE.

MON Nom est formé de six lettres,
 Et je puis désigner plusieurs différens Etres ;
 Un terme de Coëscuse, un fruit désagréable,
 Quelque fois au contraire un fruit très agréable :
 Vous trouverez chez moi un Poëte fameux,
 Un Fleuve d'Italie, un Métal précieux,
 Recherché de chacun, & méprisé des Sages.
 Je renferme des Jours & des Mois l'Assemblée ;
 Je reunis aussi deux Souverains Pontifes :
 L'un fut élu de Dieu, l'autre fut un Calife.
 Enfin vous trouverez en me combinant bien
 Un Ouvrage d'Esprit inconnu aux Anciens.

PAIN est le mot du Logogriphe de Juillet.

T A B L E

H istoire des Roiaumes & Comté de Bourgogne	3.
Anecdote sur la Marquise de la pluralité des Mondes, & Particularités concernant la Marquise du Châtelet.	33.
Réponse de Mr. Bourguet à Mr. Roques sur ses objections contre le Système Leibnitien.	49.
Idille.	85
L'Homme & la Terre, Apologue.	86.
Lettre à l'occasion de l'Apologue précédent.	88.
Au Spectateur Suisse,	91.
Logogriphe.	96.
Explication du Logogriphe de Juillet.	96.

E R R A T A d'Août.

- Page 8. L. dernière, à Conzard, lisés, à Rodolphe.
 9. L. 1. Comme, lisés, Conzard.
 idem. Depuis lots, lisés, auparavant & depuis lors.
 L. 13. apellé Stratlinguen, lisés, apellé Rodolphe fut
 nomme Stratlinguen.
 L. 5. possèderoit - il, lisés possèdoit - il.
 L. 11. celle, lisés, celles
 L. 16. l'aproprièrent. lisés, s'aproprièrent.
 L. 21. comme le Soleil tous les Astres, lisés, com-
 me le Soleil fait celui de tous les Astres.

